Mission Locale
de Grenoble

2021
RAPPORT D'ACTIVITÉ

« La seule chose promise d'avance à l'échec, c'est celle que l'on ne tente pas. »

Paul-Emile VICTOR

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL P4

EDITO P5

1 ORGANISATION DE LA MISSION LOCALE DE GRENOBLE P6

2 REPÉRAGE ET MOBILISATION DES JEUNES P10

3 ACCOMPAGNEMENT À L'ELABORATION ET À LA MISE EN OEUVRE DU PARCOURS P15

4 APPUI AU RECRUTEMENT ET RELATION ENTREPRISE P25

LES TEMPS FORTS DE 2021 P30

PERSPECTIVES 2022 P31

COMPTES ANNUELS 2021 P32

RAPPORT MORAL

Barbara SCHUMAN, Présidente

Il y a 40 ans, l'ordonnance 82-273 du 26 mars 1982 « relative aux mesures destinées à assurer aux jeunes de seize à dix-huit ans une qualification professionnelle et à faciliter leur insertion sociale » était promulguée, donnant naissance aux Missions Locales. La mise en place de ces structures nouvelles devait se faire « dans un premier temps à titre expérimental ».

Le 1er mars 2022, c'est-à-dire 40 ans plus tard quasiment jour pour jour, les Missions Locales mettent en œuvre le Contrat d'engagement jeunes (CEJ), qui remplace la Garantie jeunes, un programme phare porté par les quelques 440 membres du réseau sur le territoire métropolitain et ultra-marin. Ces quatre décennies marquent l'installation durable des Missions Locales dans le paysage institutionnel, avec une certaine permanence dans le temps.

Les Missions Locales, remplissent à ce titre, une mission de service public fondamentale en proposant à ces publics, souvent peu qualifiés, sans expérience professionnelle et pouvant rencontrer des problématiques de logement, de mobilité ou de santé, un véritable appui dans une démarche d'accompagnement global pour leur permettre d'avancer vers une solution d'insertion professionnelle et sociale qui soit la plus durable possible.

2021 a encore été marquée par la crise sanitaire. Les jeunes de plus en plus nombreux, continuent de pousser la porte de la Mission Locale de Grenoble ils étaient plus de 8000 en contact en 2021.

L'équipe a dû continuer de s'adapter, faire face à de nouvelles problématiques qui touchent les jeunes comme l'accès aux droits et des précarités galopantes.

Face à ces défis, la Mission Locale de Grenoble a noué de nouveaux partenariats pour que le chemin emprunté par les jeunes soit le plus serein possible. Face à ces multiples défis, l'organisation a continué de s'adapter et d'évoluer.

La Mission Locale a noué de nouveaux partenariats et renforcé ceux existant.

- Une convention de mise à disposition d'une assistante sociale avec le CCAS pour un meilleur accès au droit des jeunes
- Une convention avec l'UGA pour démystifier l'enseignement supérieur et permettre davantage de passerelles entre nos 2 institutions
- Les mécénats de compétence avec Scheider Electric qui ont permis de terminer le parcours Industrie initié en 2020 et mener un nouveau parcours sur l'entreprenariat
- Les collaborations avec le Collectif des 35 et des entreprises inclusives
- Développement du partenariat avec le FCG avec des actions en commun autour du sport et de l'emploi

En 2021, la Mission Locale de Grenoble est plus que jamais impliquée dans le Réseau des Missions Locales, AMILAURA et l'UNML. Elle participe activement avec les 11 Missions Locales de l'Isère aux travaux de structuration du réseau.

Je remercie nos financeurs, l'Etat, la Deets, le Conseil Régional, la Métropole, La Ville de Grenoble, Pôle Emploi, les partenaires économiques, les Fondations, les associations.

J'adresse mes félicitations, mon soutien et ma confiance renouvelée à la Direction et aux Equipes pour leur engagement quotidien. C'est votre implication et votre agilité qui permettent à nos jeunes de dépasser le plafond de verre.

J'en profite pour souhaiter officiellement la bienvenue à Yamina Archi, nouvelle directrice adjointe.

Pour conclure un accompagnement sur mesure et sans couture où le jeune est accompagné dans son individualité est primordial. Les conseillers créent une alliance de travail qui est le levier de la remobilisation, de remotivation du jeune et d'une relation de confiance réciproque qui se développe dans le temps.

Travailler la confiance en soi ou l'estime de soi sont des leviers immatériels que les Missions Locales réalisent et sont des dimensions indispensables de la capacité pour les jeunes à faire des choix quant à leur propre itinéraire pour être ensuite les clés de leur propre réussite.

Barbara SCHUMAN
Présidente

EDITO

Catherine BELIJAR-AMADIEU, Directrice

L'année 2021 a de nouveau été marquée par la pandémie, mais également par l'annonce du doublement des objectifs d'entrées dans le dispositif de la Garantie Jeunes. La Mission Locale de Grenoble a ainsi déployé des ressources remarquables et essentielles pour faire face à ces nouveaux défis en assurant aux équipes une certaine agilité. L'engagement de chacun a permis la continuité de notre mission de service public tout en garantissant la sécurité des salariés et du public. A l'aube des 40 ans des Missions Locales, la lettre de mission du gouvernement d'alors qui préfigurait le futur rapport Schwartz est plus que jamais d'actualité pour illustrer le rôle essentiel de nos institutions : « Que les jeunes ne soient jamais condamnés au chômage, ni à des emplois car trop précaires, qu'ils aient la possibilité d'acquérir la culture et la formation qui leur permettront de s'adapter aux changements à venir et qu'ils bénéficient des moyens d'orienter leur vie professionnelle vers les emplois qui correspondent le mieux à leurs goûts et leurs capacités. 40 ans plus tard, les équipes continuent à mettre en œuvre ces souhaits et le dynamisme de l'année 2021 en témoigne !

Une activité 2021 intense

L'année 2021 a connu une activité très intense en termes de volume de jeunes inscrits, accompagnés, orientés, ou coachés. Des objectifs ambitieux d'entrées en dispositifs (GJ, PACEA) ou d'entrées en situations (notamment emploi) ont été atteints. :

• Plus de 4000 jeunes accompagnés (en augmentation de +21% par rapport aux 2 années précédentes), 1750 jeunes nouveaux, 2250 contrats signés, 560 entrées en Garantie Jeunes ou encore 530 offres d'emploi collectées. Au-delà de l'activité soutenue, les équipes ont conduit avec succès de nombreuses actions et projets au service des jeunes avec par exemple :

• La création et la pérennisation du Parcours Industrie au travers d'un mécénat de compétences reconduit sur 2021 et au bénéfice de plusieurs entreprises du territoire : Schneider, ST Microelectronics, CEA, EDF, etc ;

• L'émergence d'un groupement de créateurs et le renforcement de la thématique « Entreprenariat » afin de mieux accompagner nos jeunes vers la création d'activité et les autoriser à l'envisager comme étape dans leur parcours. C'est ainsi que seront construites des relations partenariales renforcées avec les acteurs engagés sur cette thématique : ADIE, ACEISP, GAIA, ANGC, etc. La mise en place d'un collectif renforcé pour les jeunes les plus éloignés du marché du travail appelé « Top Départ », ou encore une action innovante au travers d'une distribution alimentaire en octobre 2021 en direction des jeunes les plus précaires.

L'année 2021 a également été l'occasion de davantage associer les jeunes au montage de projets au travers de « Passe à l'action » et avec l'entrée d'une jeune au Conseil d'Administration. Les jeunes mobilisés ont participé largement à la réussite de la Soirée des Talents qui a eu lieu en juin 2021. Une cinquantaine de personnes étaient présentes pour assister à l'expression de nombreux talents des jeunes en suivi : danse, musique, dessin ou cuisine, la soirée était placée sous le signe de la bienveillance et de la solidarité !

L'agilité des équipes a permis, en plein reconfinement en avril 2021, de transformer un jobdating prévu à l'origine en présentiel en jobdating virtuel : une réussite avec plus de 80 jeunes présents et 19 entreprises mobilisées. De nouveaux partenariats ont vu le jour avec le FCG, le CLCV, la Banque de France, le GF38 ou encore les Apprentis d'Auteuil, Decathlon et Go Sport. Enfin comme l'accompagnement global est bien au cœur de notre offre de service, et en réponse aux nombreuses problématiques sociales rencontrées par les jeunes accueillis, la Mission Locale de Grenoble a fait le choix de financer la présence d'une Assistante de service sociale, 1 jour par semaine au cours de l'année 2021.

Des nouveautés structurantes en interne

Ce volume d'activité important a aussi impacté notre structuration interne. Face à l'accroissement d'activité, conséquence de la crise sanitaire, l'année 2021 a été marquée par de nombreux recrutements de salariés, sur des fonctions de conseillers (obligation de formation, Garantie Jeunes...) et administratives. Nous avons recruté l'équivalent de 9 ETP sur l'année 2021, ce qui n'est pas neutre en termes de conduite d'équipe et du changement. Ces recrutements ont permis de faire face à l'augmentation du public accueilli et le doublement des objectifs Garantie Jeunes de 306 entrées à 560. Au niveau ressources humaines, un parcours d'intégration est dorénavant systématiquement prévu pour les nouveaux collaborateurs avec un tuteur identifié en interne.

SIGNATURE DES PREMIERS CEJ

De même, un réaménagement des locaux (hall d'accueil, bureaux et salles de réunions), a été mis en œuvre pour renforcer la qualité de vie au travail des salariés et le confort d'accueil des bénéficiaires. Des travaux ont été réalisés avec le soutien de l'Etat et de Grenoble Alpes Métropole. Les locaux ont gagné en fluidité et luminosité.

Ce changement d'échelle a induit une réflexion nécessaire sur notre structuration et la meilleure manière d'accompagner les équipes au changement. En lien avec un petit groupe de salariés, l'équipe de direction a repensé l'organisation de la Mission Locale tout au long de l'année 2021. Cela se traduira par un nouvel organigramme au 1er trimestre 2022. Cette réflexion a permis de faire émerger le besoin de structurer et mieux coordonner notre communauté de partenaires mais également de consolider une réelle expertise sur des dispositifs de plus en plus techniques

Une attention particulière a été portée sur la cohésion d'équipe : organisation de séminaires de travail « stratégique », groupes de travail sur des thématiques transverses, travail sur les valeurs fin 2020 et début 2021 et balisage de 2 journées de cohésion « conviviales » pour l'ensemble de l'équipe dans l'année. De même des séances d'analyse de la pratique ont été pérennisées sur 2021 afin de mettre à jour les dynamiques et les enjeux sous-jacents aux problématiques présentes dans la relation d'accompagnement et permettre une prise de recul et de réflexion quant aux modes de fonctionnement et d'intervention de chacun.

Enfin une nouvelle Directrice adjointe est arrivée en décembre 2021 (suite au départ du directeur adjoint en septembre 2021) avec une mission recentrée sur l'activité, le partenariat, la stratégie et la mise en œuvre d'un nouveau dispositif pour 2022 : le Contrat d'Engagement Jeune.

Catherine BELIJAR-AMADIEU,
Directrice

RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIFS

49 salariés
présents au 31/12/2021

48.14 ETP
au 31/12/2021

90% des salariés
à temps plein

Répartition du nombre de salariés par type d'emploi

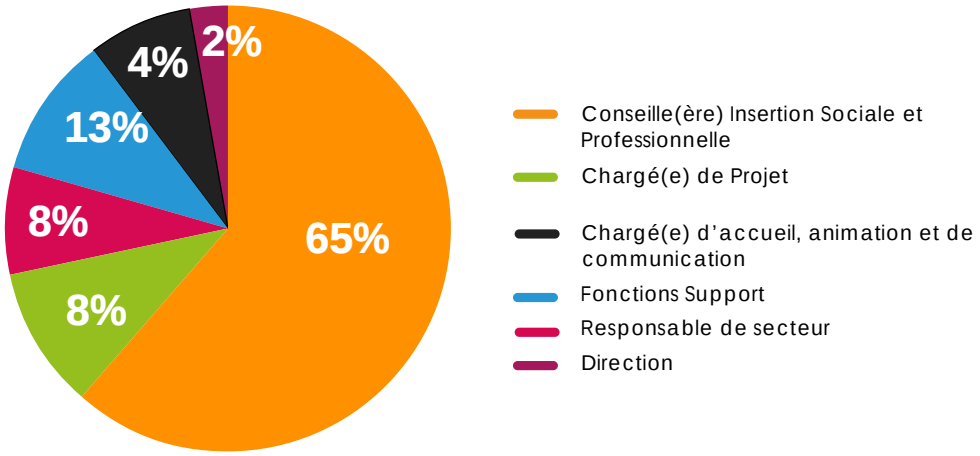

FORMATION

49 salariés ont été formés sur une durée de **103 jours**, soit **719,5 heures** de formation au total et une moyenne de **14,7 heures** par salarié formé.

3 contrats d'apprentissage ont été conclus pour l'année scolaire 2021-2022.

Un budget total de **22 533 euros** a été consacré à la formation.

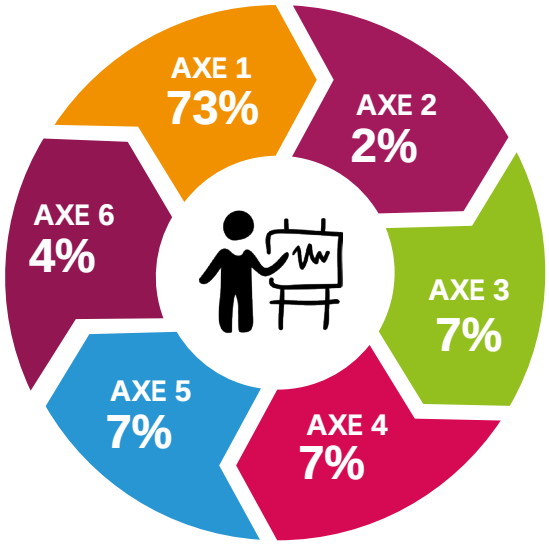

Répartition des salariés par axes de formation

Axe 1 : Accompagnement global
Axe 2 : Culture ML
Axe 3 : Prévention santé/sécurité
Axe 4 : Gestion informatique et outils numériques
Axe 5 : Organisation du travail et outils rédactionnels
Axe 6 : Formation personnelle

CONSTITUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
2022 - 2023

MEMBRES DE DROITS

Ville de Grenoble : Mme Barbara SCHUMAN
Ville de Grenoble : M. Antoine Back
Ville de Grenoble : Mme Chloé PANTEL
Ville de Grenoble : M. Anouche AGOBIAN
Ville de Grenoble : M. Pascal CLOUAIRE
Ville de Grenoble : Mme Annabelle BRETON
DDETS : Mme Anne-Sophie MAURIN
DDCS : M. Tanguy FARRIE
Education Nationale : Mme Régine MARTINET

DTPJJ : M. Bruno BOURLARD
Pôle Emploi : Mme Isabelle MARIN-LAMELLET
Greta : M. David ALONSO
Région Auvergne Rhône Alpes : Mme Katia SERRANO
Grenoble-Alpes Métropole : Mme Céline DESLATTES
Chambre des Métiers et de l'Artisanat : Mme Marjorie DURAFFOURG
Chambre de Commerce et d'Industrie : M. Thomas VIRON
AFPA : Mme Mercedes GARAC
Chambre d'Agriculture : M. Jean-Claude DARLET

MEMBRES ACTIFS

Département Isère : M. Pierre GIMEL
Mutualité Isère : Mme Béatrice ROTHAN
CODASE : M. Stéphane VIAL
Ulisse 38 : Mme Françoise TRAHAND
WeTechCare : M. Thomas VANDRIESSCHE
FCG Rugby : M. Daniel JENNEPIN
GEG : Mme Bérangère VALENTINI
ADECCO : Mme Véronique ENGELMANN

Carrefour : Mme Véronique PERRIN
Schneider Electric : M. Renaud MIKLER
UDIMEC : Mme Emilie JOURNIAC
MEDEF Isère : M. Guillaume MEYNARD
CFE CGC38 : M. Alex SOUILLET
UD CFTC (en attente désignation)

MEMBRES ASSOCIÉS

Mme Maryvonne BOILEAU
M. Jean-Jacques BENEYTON

JEUNES BÉNÉFICIAIRES MISSION LOCALE

Mme Marie ALBALADEJO

OBSERVATEUR(TRICE)

Membre du CSE - MLG

NOTRE RAISON D'ÊTRE

« **Révéler le potentiel des jeunes !** »

NOS VALEURS

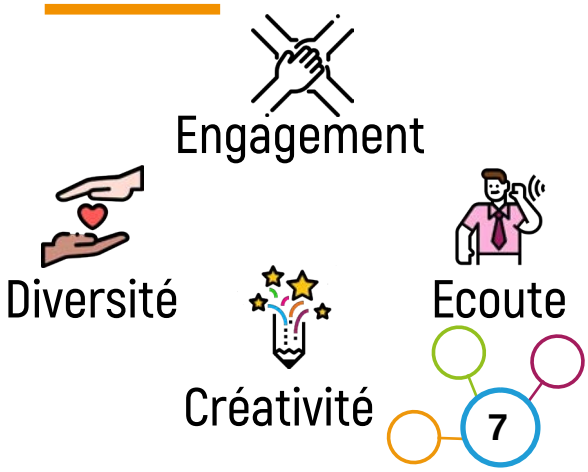

Mission Locale de Grenoble
RÉVÉLONS LE POTENTIEL DES JEUNES !

ORGANIGRAMME 2022

PÔLE ACCUEIL

Suna CETIN, Chargée d'accueil polyvalente
Ouarda MEROUDJ, Chargée d'accueil Polyvalente
Florian BISSACOT, Alternance accueil

PÔLE AFFAIRES GÉNÉRALES

Dorian BAZIA, Chargé de communication
Elodie PRADON, Responsable Ressources Humaines
Pauline RAMIE, Assistante de direction et financière
Pauline BLAZY, Alternance RH

Catherine BELIJAR AMADIEU
Directrice

Yamina ARCHI
Directrice adjointe

PÔLE INSERTION PROFESSIONNELLE

Sif KHERRAF,
Responsable de service

Sandrine LONGUEEPEE,
Responsable de service

Aurélie FENEYROU,
Conseillère ressource

Autre
Conseiller.ère ressource

Anne BIGNAND, Assistante sociale
Christel BLANCHARD, Psychologue

Lucile ADAMKIEWICZ, Conseillère / Mobilité
Gladaïs ARNAUD, Conseillère
Mélanie BIZET, Conseillère
Katia BEN AMOR VIEU, Conseillère/ Justice
Myriam BOREL, Conseillère de proximité/ Animation espace d'accueil
Julien CASSEL-MARIE, Conseiller de proximité/ Public en errance
Sandrine CHATROUX, Conseillère/ Discrimination et égalité
Laurie DURA, Conseillère / Service Civique
David GANDIT, Conseiller/ VAE
Nathalie GARCIA, Conseillère/ Logement
Sahra HADJI, Conseillère/ Enseignement supérieur
Nabil KHERRAB, Conseiller de proximité/ Chantiers éducatifs et d'insertion
Constance LE COARER, Conseillère / Entreprenariat et création d'activité
Rogatien MIHINDOU-HINDET, Conseiller / Service Civique
Joséphine OLYMPIEFF, Conseillère / Orientation
Youssef TARIQUI, Conseiller/ Droit au séjour
Sarah TRZEPALKOWSKI, Conseillère / IAE

Richard BOULEAU, Conseiller
Michèle BESSON, Conseillère / Immersion
Marion FERRAZZI, Conseillère/ Citoyenneté et engagement
Lyse JACQUEMARD, Conseillère/ Français Langue Etrangère
Insaf KHELIF, Conseillère/ Santé et Handicap
Fadhel LAIFIA, Conseiller/ Animation convention intérim « Mission Jeunes »
Lena LAMBERT, Conseillère / Cellule Veille jeune Majeur
Adrien MAILAL, Conseiller/ Sport
Aude SEGUIN, Conseillère/ Mobilité Internationale
Sabah ZAIDI, Conseillère/ PLIE, RSA, jeunes +25 ans

PÔLE STRATÉGIQUE

PÔLE DÉVELOPPEMENT & PARTENARIATS

Sandrine BOUREL, Chargée de projet
Laurence CUBAT, Chargée de projet
Sophie ABONNENC, Conseillère/ Parrainage
Fanny CAPECE, Conseillère/ 1% Emploi
Estelle MAHAUT, Conseillère/ Alternance
Aurélie VILLIOT, Conseillère/ Contrats aidés
Chloé LECRU, Alternance management de projet

PÔLE RESSOURCE & QUALITÉ

Aline FRANCOIS,
Responsable de service

Hourya ZITOUNI, Chargée de projet
Valérie ANGERETTI, Assistante informatique / Imilo
Emilie DELVALLEE, Assistante administrative / Accueil
Karine PILI, Assistante Administrative – Accueil
Samira REHIOUI, Assistante de gestion

NOS VALEURS

Engagement

Créativité

Ecoute

Diversité

LES NOUVEAUTÉS EN INTERNE

L'ANALYSE DE LA PRATIQUE

Dans le contexte de la crise sanitaire et pour faire face à des situations complexes de jeunes, la Mission Locale de Grenoble a mis en place au bénéfice des salariés des séances d'analyse de la pratique. Un accompagnement individuel dans un premier temps, au plus fort de la crise, pour permettre la prise de recul, puis des séances collectives mensuelles « d'analyse des pratiques professionnelles » animées par une psychologue clinicienne, Gisèle Bastrenta. Ces séances ont pu se dérouler tout au long de l'année 2021.

LE MOT DE LA PROFESSIONNELLE

Les rencontres mensuelles de l'analyse de la pratique donnent l'occasion à chaque participant d'adresser au groupe des questions qui l'occupe ou le préoccupe. Ces rencontres sont très vivantes et vivifiantes. Les professionnels peuvent partager des questions autour des rencontres et des suivis de jeunes.
Il est important de rendre sensible des problématiques psycho-pathologiques qui sont patentes auprès d'un public « tout » venant de jeunes de 16 à 25 ans. La bienveillance, la curiosité et l'écoute des participants permettent de pousser des analyses cliniques pour un meilleur accompagnement.
Ces rencontres régulières se passent dans un souci de travail qui n'exclut pas la bonne humeur. Je suis toujours intéressée par ces analyses de la pratique qui me permettent de faire de la prévention en transmettant des analyses sur les « états limites », « addictions » et sur les difficultés psycho-pathologiques qui touchent certains jeunes.

Gisèle BASTRENTA, Psychologue clinicienne

« C'est constructif, formateur, enrichissant et apaisant. »

Insaf KHELIF, Conseillère en insertion professionnelle

« J'ai pu exprimer à deux reprises des situations difficiles de jeunes que j'accompagne pendant les temps d'analyse de la pratique et à chaque fois les échanges avec les collègues et les retours de Mme BASTRENTA m'ont été d'une grande aide. J'apprécie ce temps qui permet d'échanger avec les collègues, confronter nos situations, prendre du recul. »

Lucile ADAMKIEWICZ, Conseillère en insertion professionnelle

« Ces temps d'analyse de la pratique une fois par mois ont été pour moi un réel plus dans ma pratique, ils m'ont permis de pouvoir appréhender certaines situations autrement, mais aussi de pouvoir prendre du recul sur le quotidien. C'est un moment qui est bénéfique et agréable. »

Célie LAURENT, Conseillère en insertion professionnelle

LA RÉNOVATION DES LOCAUX

Depuis 2019 et la réintégration de la Garantie Jeunes au sein des locaux de la Mission Locale au 16 boulevard Agutte Sembat, une meilleure cohésion de l'équipe a pu être mise en œuvre au travers d'une transversalité améliorée. Néanmoins, rapidement, avec la montée en charge des dispositifs, ces locaux sont devenus trop étroits, notamment en capacité d'accueil pour animer des ateliers collectifs. Le recrutement de conseillers dans le cadre du plan de relance en septembre 2020 puis l'annonce du doublement des objectifs Garantie Jeunes fin 2020 a renforcé l'urgence de s'agrandir afin d'accueillir le public dans de meilleures conditions et permettre aux conseillers d'animer une offre de service collective dans des locaux adaptés. Une grande phase de travaux a donc été lancée en lien avec Grenoble Alpes Métropole. La Mission Locale a bénéficié d'un financement de près de 100 000 euros pour pouvoir agrandir ses locaux : création et « intimisation » de 2 salles d'ateliers, création de 7 nouvelles places de bureaux, rénovation des sols, réorganisation de l'espace, embellissement de la zone d'accueil par la création d'une banque d'accueil « sur mesure », rénovation des toilettes destinés au public et création d'un accès PMR : La Mission Locale de Grenoble a fait peau neuve durant le printemps 2021 et les locaux ont été inaugurés par l'ensemble des financeurs le 30/09/2021. Les usagers apprécient grandement ces locaux plus modernes, plus accueillants, plus lumineux et plus confortables.

2 Repérage & Mobilisation des jeunes

Faire connaître à l'ensemble des jeunes l'offre à laquelle ils peuvent avoir accès sur l'ensemble de leurs besoins : emploi, formation, connaissance des métiers, informations sur le territoire, transport et mobilité, accès au logement, santé, accès aux droits, à la culture, aux sports, aux loisirs et à la citoyenneté.

La Mission Locale de Grenoble c'est...

8 041 JEUNES EN CONTACT

JEUNES EN PREMIER ACCUEIL

1 749 Jeunes en premier accueil

dont **25,3%** habitant un QPV

44,3% de jeunes femmes

55,7% de jeunes hommes

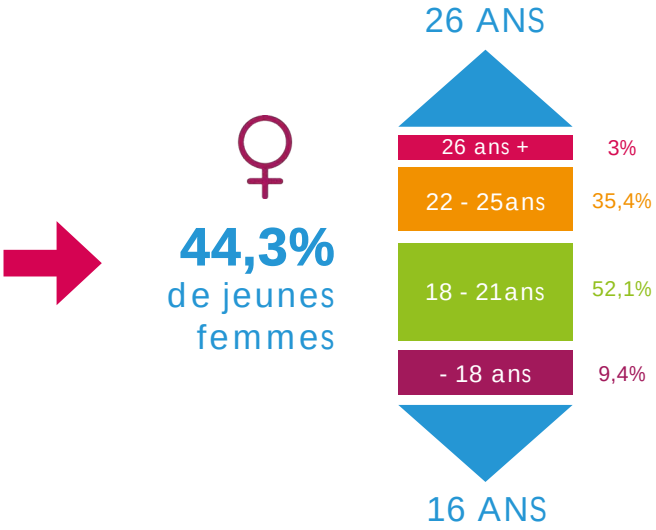

Répartition par niveaux de diplôme*

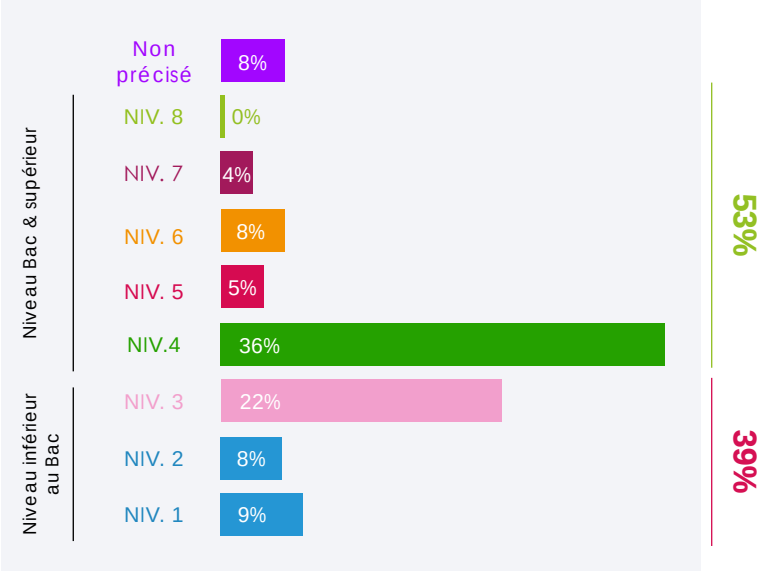

* Tient compte de la nouvelle nomenclature des diplômes par niveau.

Répartition par quartiers de résidence

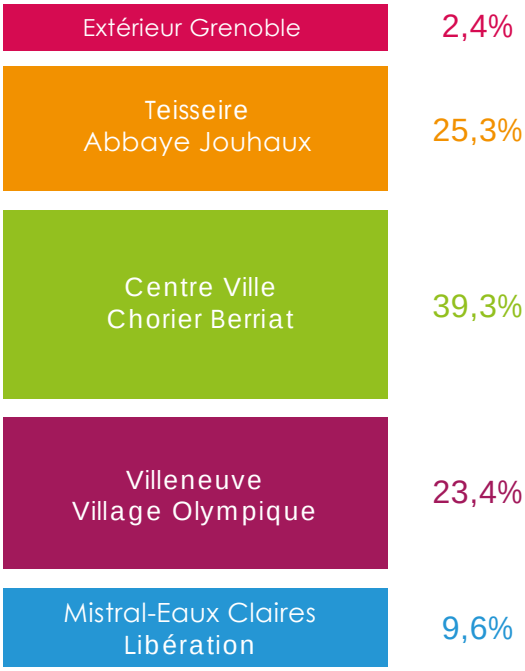

LE CONSEIL EXPRESS

Tous les jours, deux conseillers sont disponibles pour donner un premier niveau d'information aux jeunes venant sur le flux.

Le Conseil Express permet de répondre quotidiennement et rapidement à une question d'un jeune. C'est un rendez vous de 30 minutes maximum pour :
• Des conseils sur la formation et prescrire le jeune si le projet est validé ;
• Des conseils sur la recherche d'emploi, la consultation des offres d'emploi et le positionnement sur des offres d'emploi ;
• De l'aide pour modifier un CV ou une lettre de motivation ;
• Un soutien pour les démarches administratives (demande de n°NEPH, inscription Pôle Emploi, cessation d'activité Déliveroo, Ubereat..) ;
• La signature d'une convention de stage et le suivi administratif ;
• Des conseils sur l'offre de service de la Mission Locale (atelier, job dating...) ;
• Des conseils sur la législation du travail ;
• Des informations sur le logement, la santé, etc. ;
• Des informations sur la mobilité (création des carte pour la tatification solidaire, pass région, carte illico solidaire) ;
• Orienter les jeunes vers les partenaires (santé, emploi, sociale...) ;
• Orienter les jeunes vers leurs conseillers ;
• La mise à jour des situations des jeunes dans Imilo.

506 JEUNES REÇUS EN 2021

707 ENTRETIENS RÉALISÉS

480 JEUNES AYANT VU ENTRE 1 ET 3 FOIS UN CONSEILLER

65% d'hommes reçus sur le Conseil Express.

35% de femmes reçues sur le Conseil Express.

LA PRÉSENCE EN PROXIMITÉ

La Mission Locale de Grenoble est présente sur l'ensemble des QPV Grenoblois, à travers l'action de 3 conseillers de proximité (permanences physiques et itinérantes, organisation de temps forts, relais auprès des partenaires...).

L'objectif de la présence de la Mission Locale sur les Quartiers Politique de la Ville :
• Repérer le public 16-25 ans en rupture de Mission Locale ou de scolarité sur les secteurs ayant un QPV (2, 3, 5, et 6) ;
• Accompagner le public repéré pour créer les conditions de confiance et le faire adhérer au droit commun ;
• Maintenir, renforcer et développer le partenariat de proximité avec les différents acteurs locaux

Secteur 2 : Présence ponctuelle et maintien d'un lien avec les acteurs locaux par Nabil KHERRAB.

Secteur 3 : Permanence hebdomadaire par Julien CASSEL-MARIE tous les mercredis après-midi dans deux lieux différents : Le Plateau et la Papothèque.
Secteur 5 : Permanence hebdomadaire par Nabil KHERRAB tous les mardis après-midi dans divers lieux du QPV : Bibliothèque de Teisseire, La Chaufferie, Malherbe.

Secteur 6 : Permanence hebdomadaire par Myriam BOREL tous les jeudis après-midi, au Patio et à la MJC Anatole France.

Plusieurs évènements ont pu être organisés dans les différents QPV en 2021 :
• Secteur 2 : Job dating le 24/06/2021
• Secteur 3 : Action de rentrée le 15/09/2021, Job Dating le 21/10/2021
• Secteur 5 : Action de rentrée le 17/09/2021
• Secteur 6 : Job Dating le 02/12/2021

342 JEUNES ACCOMPAGNÉS

101 INSCRIPTIONS LORS DES PERMANENCES

149 JEUNES ENTRÉS EN PACEA

LA COMMUNICATION

Après une année 2020 consacrée au lancement de nouveaux outils, 2021 a marqué un tournant pour la communication de la Mission Locale de Grenoble. Les outils déjà en place ont été pérennisés (site Internet, présence sur les réseaux sociaux, newsletters,) et de nouveaux outils ont été déployés. Ainsi en 2021 la MLG a communiqué pour la première fois à la radio sur Hot Radio et Max FM. Deux spots de 30 secondes ont été diffusés sur les ondes grenobloises pendant 15 jours en juin et en septembre avec des résultats très positifs car la fréquentation du site Internet a bondi de 15% sur ces mêmes périodes.

Autre nouveauté de 2021, l'installation d'un écran connecté dans notre hall d'accueil qui permet de diffuser des informations aux jeunes grâce à un partenariat national avec Comby School. Cet écran plus grand et plus agréable visuellement a rendu la diffusion des informations plus attractive.

2021 a été l'année de la mutualisation et la co-construction entre les référents communication des différentes Missions Locales du territoire isérois car un groupe de travail départemental a vu le jour. Cette initiative lancée en fin d'année a permis de porter des actions à plusieurs et partager des outils de communication (outils CEJ notamment).

2021 a aussi été l'année du plan 1 Jeune 1 Solution avec des temps clés de communication nationaux tout au long de l'année. La Mission Locale de Grenoble s'est emparée de ces campagnes pour relayer ces communications du plan France Relance.

Enfin à l'horizon 2022 nous prévoyons de lancer d'autres outils pour mieux encore communiquer en direction des jeunes : création d'un compte Tik Tok, lancement d'une newsletter hebdomadaire pour les jeunes, spot radio à l'échelle départementale, inscription en ligne aux ateliers, etc.

HOT RADIO GRENOBLE

Pour écouter les spots, flashez le QR Code ci-dessous :

LE DIAGNOSTIC

En 2021, la Mission Locale de Grenoble a inscrit 1750 nouveaux jeunes. Les jeunes peuvent se pré-inscrire en ligne ou se présenter « en physique » directement aux horaires d'ouverture. Chaque matin, 3 conseillers en moyenne sont mobilisés pour recevoir les jeunes, les inscrire et les orienter au mieux. Comment se passe ce premier entretien ? Quels sont les mots clés et les étapes pour faire connaissance entre un jeune et notre institution ? Quelques réponses avec David, conseiller à la Mission Locale !

TEMOIGNAGE

LE DIAGNOSTIC VU PAR UN CONSEILLER !

Quel est selon vous le but du premier accueil à la Mission Locale de Grenoble ?
« Hormis l'inscription administrative et les freins qui peuvent en découler, le premier accueil va donner une indication sur le niveau de compatibilité entre les jeunes et ce que propose la structure Mission Locale. Après un temps d'échange, de mises au point, une stratégie est alors élaborée entre le jeune et son conseiller pour tendre vers une autonomisation dans la réalisation des démarches. L'objectif final étant bien évidemment, l'autonomie de vie, tout court ! »

Des actions concrètes vont donc être programmées si effectivement ces deux parties sont d'accord pour collaborer et engager un accompagnement spécifique.
Tout ceci dès le premier accueil ?
« L 'afflux étant important, nous nous adaptons au gré des circonstances. Il nous faut donc être rapide et efficace sur ce premier accueil pour mettre en action au mieux et au plus tôt les nouveaux arrivants. Si cela s'avère nécessaire, temporiser est cependant possible, parfois même incontournable, mais en général, il nous faut déjà planifier des actes. »

Y a-t-il parfois « incompatibilité » lors de ce premier accueil ?
« Cette première rencontre est importante car les attentes des jeunes sont parfois fondées, sur des fausses peurs ou informations, des mauvaises interprétations voire sur des certitudes bancales. Une anamnèse fine est indispensable pour évaluer au plus juste, la situation, le mode de fonctionnement, et les représentations des jeunes, pour recadrer si nécessaire. L'objectif étant de générer une confiance mutuelle et une collaboration franche et efficace entrainant motivation puis mobilisation. Ce qui reste assez complexe au premier rendez-vous, mais tout à fait possible. »
Ceci est vraiment possible, dès la première rencontre ?
« Oui, mais inévitablement, c'est avec le temps que les fonctionnements se révèleront. L'impression globale laissée lors de cette première rencontre s'en trouvera alors simplement infirmée ou confirmée. La réciprocité est aussi de mise car c'est lors du premier rendez-vous que les jeunes posent un jugement sur la Mission Locale et leur conseiller. Cette impression sera modifiée ou pas avec le temps, en fonction de la densité du parcours. Chacun attribuant forcément une crédibilité à l'autre.
La jeunesse est la période des changements, des doutes, voire des contradictions, il faut aussi faire avec ces facteurs, les accepter, et accompagner au mieux vers une autonomie singulière. »

Quel message passez-vous aux jeunes lors du démarrage d'un accompagnement ?
« Nous ne pouvons pas compter uniquement sur nous, sur nos outils, sur nos orientations ou nos partenaires, pour faire cheminer les jeunes, nous devons compter sur eux avant tout. A nous d'obtenir leur adhésion et non pas, obliger leur adhésion.
Il est déterminant qu'ils « osent entreprendre ». Nos conseils et indications se doivent d'être solides et fiables pour gagner leur confiance, afin qu'ils puissent accueillir avec sérénité, nos idées, et nos encouragements. Ils ne sont pas là pour servir une structure mais bien pour se servir d'une structure, pour avancer par eux même, et pour leur intérêt propre. Dès ce premier rendez-vous il nous incombe d'être à l'écoute, clairvoyant, et force de proposition pour crédibiliser notre action et notre légitimité auprès de chaque jeune.
Si j'avais un seul message à leur exprimer en ce qui concerne leur mobilisation et leur engagement, il serait le suivant : ***Tente et échoue, retente et échoue moins mal, retente encore et échoue mieux, et insiste jusqu'à toucher au but.*** J'apprécie particulièrement cette phrase car elle me renvoie au processus d'apprentissage de la marche chez l'enfant. »

David GANDIT, Conseiller en Insertion professionnelle

L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

FOCUS

LE PARTENARIAT AVEC L'UGA

SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC L'UGA

Une convention de partenariat avec l'UGA a été signée en juillet 2021 avec pour objectif notamment de faciliter l'accès à l'enseignement supérieur aux jeunes de la Mission Locale et faciliter sous toutes formes les échanges et les collaborations avec les équipes du service DOIP de l'UGA.
En 2021 ce partenariat s'est matérialisé par :
• Une présentation pour chaque structure, de son équipe et son offre de services, suivie d'un temps d'échange ;
• La présence de la DOIP lors de notre événement dédié aux partenaires « Petit déjeuner partenaires ».
• La présence de la Mission Locale de Grenoble à l'événement « Faire une pause dans ses études » organisé par la DOIP ;
• De multiples interactions par mail dans le but de partager nos événements respectifs.

Par ailleurs, des permanences Parcoursup ont été organisées dans nos locaux et ont permis de soutenir les jeunes au travers d'un accompagnement collectif et individuel dans la complétude de leurs vœux et la finalisation de leur dossier sur la plateforme.

L'atelier « Parcours sup » se déroule en deux temps :
•Une présentation détaillée du fonctionnement de la plateforme, des aides sociales mobilisables suivi d'un temps d'échange concernant leur projet de reprise d'étude.
• Un accompagnement individualisé pour les aider à débuter leur inscription et/ou à compléter leur dossier Parcoursup.

En chiffres...

142 jeunes ont repris leurs études

20 jeunes ont été admis dans l'enseignement supérieur

8 jeunes sont entrés en DAEU

5 ateliers Parcoursup réalisés

18 jeunes ont participés aux ateliers Parcoursup

LE PLIE

La Mission Locale de Grenoble et la Maison de l'emploi ont mis en place depuis le 2ème semestre de l'année 2020 une relation partenariale permettant une continuité de parcours aux public jeune atteignant l'âge de 26 ans et nécessitant encore un accompagnement renforcé.
Ce partenariat a pour objectif d'éviter une rupture de parcours dans l'accompagnement de jeunes dont les situations nécessitent une prise en compte particulière. Les deux structures ont mis en place une organisation facilitant le traitement des orientations du public.
Les conseillers de la Mission Locale remplissent une fiche nommée « Demande de rendez-vous premier accueil à la Maison de l'emploi de Grenoble ».
Sur cette dernière sont saisies les informations d'identification du jeune et un argumentaire présentant sa situation. Cette fiche permet aux services de la Maison de l'emploi d'organiser un rendez-vous avant le passage en commission si la situation nécessite un Parcours Emploi Renforcé.
Les conseillers de la Mission Locale peuvent, si besoin, assister au 1er rendez-vous afin d'effectuer le lien. La Mission Locale de Grenoble et la Maison de l'Emploi de Grenoble poursuivront ce partenariat en 2022.

6 JEUNES PRESCRITS

4 ONT EU UN RDV AVEC UN RÉFÉRENT PLIE

3 ENTRÉES ET **1** REFUS

PLIE
Grenoble Alpes Métropole
Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

3 ACCOMPAGNEMENT À L'ELABORATION ET À LA MISE EN OEUVRE DU PARCOURS

Accueillir tous les publics pour les informer et les aider dans leur recherche d'informations.

JEUNES EN SUIVI

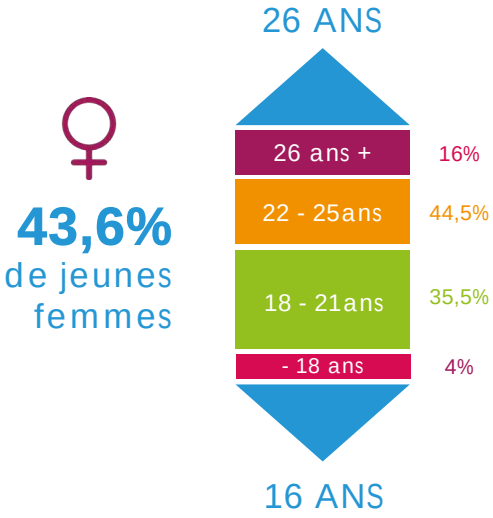

43,6% de jeunes femmes

56,3% de jeunes hommes

4 084 jeunes en accompagnement

dont **30,8%** habitant un QPV

EVOLUTION DES JEUNES SUIVIS SUR 4 ANS

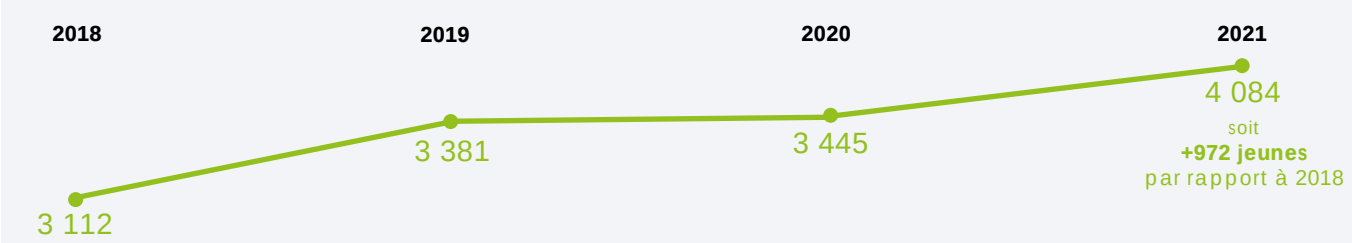

Répartition par quartiers de résidence

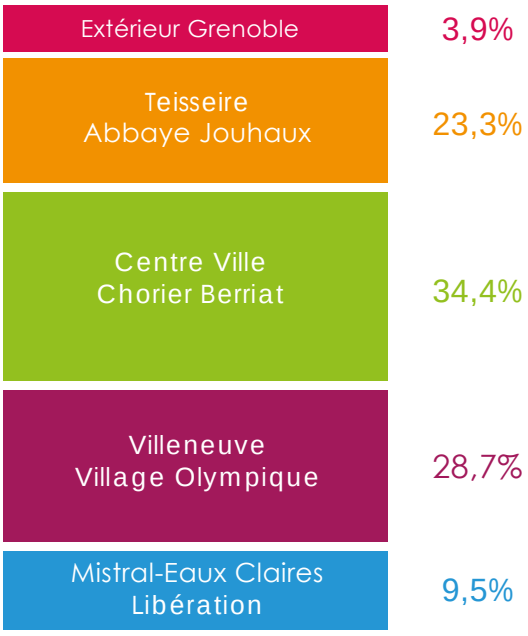

Répartition par niveaux de diplôme*

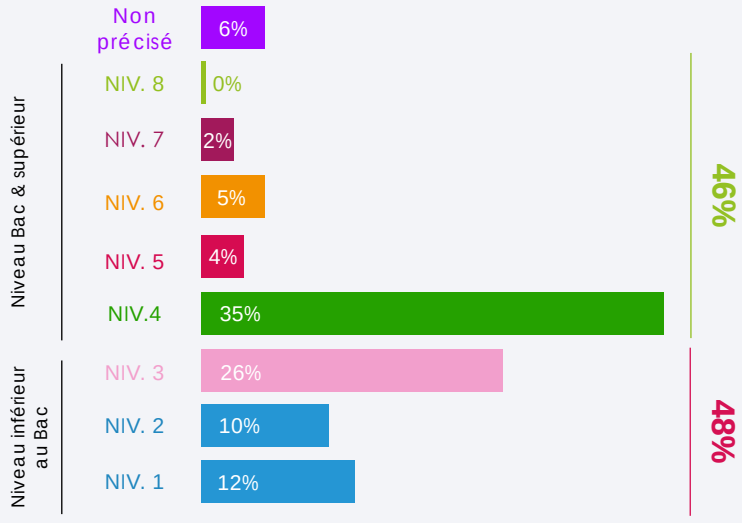

* Tient compte de la nouvelle nomenclature des diplômes par niveau.

L'INFO +

En 2021 :
91 jeunes
reconnus comme travailleurs handicapés

3 ACCOMPAGNEMENT À L'ELABORATION ET À LA MISE EN OEUVRE DU PARCOURS

Accueillir tous les publics pour les informer et les aider dans leur recherche d'informations.

LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

En 2021 :

557
JEUNES
sont entrés dans le dispositif Garantie Jeunes dont
36%
issus d'un QPV.

1 377
JEUNES
sont entrés dans le dispositif PACEA dont
29,9%
issus d'un QPV.

470
JEUNES
sont entrés dans le dispositif PPAE dont
32,5%
issus d'un QPV.

LES ENTRÉES EN SITUATION

2 533 contrats signés pour 1 542 jeunes
dont **23,4%**
d'emplois durables

- CDD < 6 mois : 40,6%
- Intérim : 30,6%
- CDI : 16,9%
- CDD > 6 mois : 6,5%
- Contrats aidés : 2,6%
- Autres contrats : 2,8%

394 entrées en situation formation pour 354 jeunes

- Formation Pôle Emploi : 29,3%
- Formation Hors financement du Conseil Régional : 11,5%
- Formation Qualifiante Région : 4,5%
- Formation préparatoire : 10,4%
- Autres formations : 50%

261 contrats signés en alternance pour 257 jeunes

- Contrat d'apprentissage : 89,1%
- Contrat de professionnalisation : 10,9%

LES AIDES FINANCIÈRES

La Mission Locale dispose de plusieurs moyens d'action pour sécuriser financièrement le parcours des jeunes et leur permettre d'accéder à l'autonomie : le FAJU, le FAJ, l'Allocation PACEA, l'allocation GJ et le fonds de solidarité. Zoom sur ces aides financières.

PACEA

1560 demandes pour
315 582 € versés dans le cadre de l'allocation PACEA

Dans le cadre du dispositif PACEA, l'Etat permet le versement d'une allocation pour sécuriser ponctuellement le parcours du jeune qui s'est engagé dans son accompagnement au travers d'un plan d'action. La Mission Locale vérifie l'éligibilité du jeune au regard des critères d'attribution et de l'investissement du jeune dans son parcours.

FAJU

744 demandes traitées
331 FAJU instruits
53 010€ versés

Le FAJU est une aide financière ponctuelle gérée par Grenoble Alpes Métropole, qui permet d'apporter une réponse financière pour des jeunes connaissant une situation de précarité ponctuelle avant le relais vers des dispositif plus pérenne.

FAJ

13 demandes
3 041€ versés

Le FAJ est une aide financière ponctuelle gérée par Grenoble Alpes Métropole, dont le montant maximum peut aller jusqu'à 2500 euros sur l'année (FAJU inclus). La Mission Locale apporte une expertise technique sur les demandes de FAJ présentées en commission.

Fond de solidarité

101 demandes
5 541€ versés dans le cadre du fond de solidarité MLG

Le Fond de solidarité est une sommes budgétée chaque année par la Mission Locale de Grenoble, qui permet de financer quelques nuits d'hôtels pour des jeunes en rupture familiale ou de faire la jonction en attente de réponses d'autres aides financières (le montant ne pouvant pas excéder 60€).

Allocation GJ

4 670 demandes pour
2 001 931 € versés dans le cadre de l'allocation Garantie Jeunes

Dans le cadre du dispositif Garantie Jeunes, l'Etat permet le versement d'une allocation permettant de sécuriser le parcours du jeune sur une durée de 12 mois consécutifs.

TEMOIGNAGE

Grâce à l'aide de la Garantie Jeunes, je suis soutenue dans ma recherche d'emploi par un conseiller qui me permet d'explorer avec confiance le monde du travail. Cette confiance se gagne aussi grâce à l'aide financière qui me permet d'avoir de l'indépendance au sein de mes recherches, de pouvoir me loger et me nourrir. Cette aide permet également de se laisser l'opportunité d'essayer de nouvelles choses à travers les stages et les formations ! C'est une vraie force de pouvoir avoir cette aide car le monde du travail est un domaine vaste, et il est important de se sentir en confiance lorsque l'on cherche sa voie professionnelle !

Camille, accompagnée en Garantie Jeunes

LE SAS GARANTIE JEUNES

La Garantie Jeunes (GJ) est un accompagnement renforcé des jeunes vers l'autonomie par l'emploi incluant des mises en situations professionnelles et un SAS collectif de démarrage de 5 semaines.

Durant les 3 premières semaines de parcours GJ, du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 16h30, la Mission Locale propose un planning d'ateliers incontournables à un collectif d'une douzaine de jeunes (mixité fille/garçon) pour les outiller et les rendre plus autonomes pour la suite. Le collectif est ensuite suivi de deux semaines de stage qui permettent de mettre en application le contenu des ateliers collectifs (de la recherche de poste à la réalisation concrète en entreprise).

Deux conseillers animent ce SAS qui donne aux jeunes les bases des techniques de recherche d'emploi afin d'être autonomes. Ils seront par la suite les référents de ces jeunes pour le reste du parcours Garantie Jeunes. Il est donc essentiel qu'ils construisent le collectif car il leur permet de connaitre les jeunes dans leur entièreté (vie personnelle, objectif professionnel, mieux comprendre les freins de chaque jeune) afin de mieux travailler en individuel.

Lors du premier jour de SAS, les jeunes se présentent et parlent de leurs projets, les conseillers font de même avec leurs propres parcours. L'objectif est de créer une compréhension du dispositif et de faire une bonne cohésion de groupe. Des brise-glaces sont mis en place, suivis d'une présentation des objectifs du SAS, de l'année GJ et nous validons l'accord de chacun pour l'engagement sur 1 an. Cette partie permet aux jeunes de se rendre compte de l'implication des conseillers auprès d'eux durant l'année Garantie Jeunes.

Les conseillers qui animent le SAS ont préparé en avance un planning d'ateliers thématiques qui peut être adapté en fonction des profils et des besoins exprimés ou repérés lors du premier jour. Ces ateliers reprennent tous les points névralgiques d'une recherche d'emploi et à la marge peuvent concerner des questions de la vie quotidienne.

Il y a donc un travail sur les compétences (prendre conscience, les définir, les expliquer, les illustrer), sur le CV (mise à jour avec les nouvelles compétences), sur la recherche de stage, sur les codes de l'entreprise, sur le pitch, sur l'entretien d'embauche mais également sur le droit du travail, la prise de paroles, la confiance en soi, le logement, les démarches connectées , des ateliers théâtre pour travailler l'expression et la confiance en soi.

Si les conditions sanitaires le permettent, nous organisons une sortie à l'extérieur pour de la cohésion, afin que les jeunes et les conseillers puissent se voir sous un autre regard. Le SAS est un outil pertinent dans l'accompagnement des jeunes dans leur globalité.

589 JEUNES ont participé à **46** SAS

dont

470 étaient présents lors des bilans des SAS

119 ont trouvé une situation pendant le collectif

SORTIE COHESION D'UNE PROMO GJ

TEMOIGNAGE

Le 22 mars 2021, je suis entré pour la première fois en Garantie Jeune après une période professionnellement et scolairement assez compliquée. Cette Garantie Jeune a commencé par 2 semaines de SAS afin de nous familiariser avec le dispositif, développer notre réseau via des ateliers collectifs et nous préparer le plus efficacement et personnellement possible à valider notre projet professionnel. Nous avons donc eu droit à des ateliers pour travailler notre CV, nous préparer à passer des entretiens ou encore comment rechercher le plus activement les offres d'emploi qui nous intéressent et comment y postuler au mieux.

Cela m'a permis de gagner confiance en moi et de préciser mon projet sachant que j'ai signé mon contrat GJ en étant totalement perdu et ne sachant pas du tout ce que je voulais faire.

L'expérience en collectivité a également été assez riche. En effet, cela m'a permis d'être en relations avec d'autres jeunes tout aussi perdus que moi, nous avons pu nous entraider, nous conseiller les uns les autres. Evidemment, nous n'avons pas uniquement travaillé l'aspect professionnel. Nous avons également eu droit à des ateliers de sensibilisations par exemple aux discriminations pouvant être présentes lors d'une recherche d'emploi ou encore des sorties collectives afin d'optimiser la cohésion de groupe.

Je suis sorti de ce SAS en entrant directement en stage par le biais du projet Passe à l'Action avec d'autres jeunes de ma promotion tout en continuant ma recherche d'emploi. Aujourd'hui, je suis en Contrat Engagement Jeune, sachant que les conseillers de la mission locale sauront m'aiguiller quelle que soit ma problématique, comme ça a déjà été le cas lors de ma première Garantie Jeune.

Iliès, accompagné en Garantie Jeunes

LA GARANTIE JEUNES BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION INTERNATIONALE

VISITE D'UN HÔTEL NOVOTEL PAR UN GROUPE GJ BPI AVEC LE COLLECTIF DES 35

L'objectif de ce dispositif est l'accompagnement socio-professionnel renforcé des jeunes Bénéficiaires de la Protection Internationale.
La GJ BPI s'appuie sur un SAS d'ateliers collectifs et intensifs de 8 semaines en début de parcours afin d'apprendre à travailler en équipe, d'acquérir des compétences linguistiques, les savoir-être professionnels et gagner en confiance. Le SAS est composé de : cours de FLE, ateliers théâtre et restitution finale devant un public, ateliers TRE, interventions de professionnels, visites d'entreprises et d'organismes de formation, activités sportives et culturelles.
L'accompagnement se poursuit de manière plus individuelle mais en étroite relation avec le référent du jeune. Des ateliers en groupe inter-promo sont également organisés tout au long du parcours.

Garantie Jeunes

COMPARATIF DES SORTIES DU DISPOSITIF :

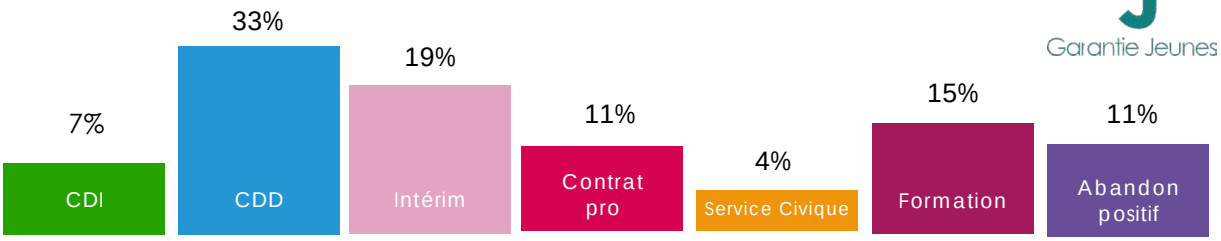

+ FOCUS

LES ATELIERS THÉÂTRE DE LA GARANTIE JEUNES BPI

GROUPE GJ BPI PENDANT UN ATELIER THÉÂTRE

31 JEUNES ACCOMPAGNÉS EN 2021

3 PROMOTIONS EN MARS, JUIN ET OCTOBRE

Claudine Sarzier, comédienne au sein de la compagnie l'Embarquée et partenaire engagée du SAS Garantie Jeunes réfugiés depuis 2018, intervient via des ateliers théâtre (40h par promo).
L'objectif est de travailler sur l'expression orale et corporelle, via l'improvisation, les rires, les émotions, des notions culturelles, ainsi que le sens de l'engagement et la confiance en soi avec une démarche de production avec la représentation théâtre finale !

3 ACCOMPAGNEMENT À L'ELABORATION ET À LA MISE EN OEUVRE DU PARCOURS

NOS ATELIERS

Job les clés
48 ateliers
212 jeunes présents

Orientation
12 ateliers
69 jeunes présents

Français Langue Etrangère
61 ateliers
81 jeunes présents

Alternance
8 ateliers
43 jeunes présents

Je pitch !
48 ateliers
125 jeunes présents

Lundi de l'entreprise
28 ateliers
222 jeunes présents

Jeudis Emploi
41 ateliers
317 jeunes présents

14 913 entretiens réalisés
46 385 propositions

ATELIER JE PITCH

« J'ai trop aimé cette expérience. J'ai appris à me présenter, à mettre en avant les éléments clés, faire la différence entre qualités et compétences. Savoir commencer et finir. Mais surtout prendre confiance en moi pour m'exprimer clairement sans hésitation. »

Mamadou Saidou BAH , participant à l'atelier Je pitch

MISE EN PLACE D'UN ATELIER ORIENTATION

3 ACCOMPAGNEMENT À L'ELABORATION ET À LA MISE EN OEUVRE DU PARCOURS

L'ALTERNANCE

L'objectif de l'accompagnement alternance est de permettre aux jeunes de la Mission Locale qui ont un projet d'alternance de connaitre le marché de l'emploi sur ce type de contrat et d'avoir les ressources et conseils nécessaires pour accéder à un emploi en alternance.

Plusieurs actions ont été menées :

- Un atelier hebdomadaire sur la période de mars à juillet « Alternance : Les clés » pour sensibiliser les jeunes au marché du travail, connaitre les différents types de contrats en alternance, savoir ou chercher et quelles écoles contacter ;
- Une présentation en visio des jeunes et de leurs projets face aux entreprises du Parcours Industrie afin d'ouvrir leurs réseaux et d'avoir un retour sur leur projet ;
- Des entretiens individuels afin de personnaliser la recherche et accompagner le jeune dans sa recherche le plus justement possible en tenant compte de ses forces et l'aider à lever ses freins.

L'ALTERNANCE EN CHIFFRES...

261 jeunes ont signé une alternance dont **231** contrats d'apprentissage

30 jeunes présents à l'atelier « Alternance : les clés »

Secteurs les plus représentés : **Commerce, BTP, Restauration**

L'ATELIER DROIT DU TRAVAIL

TEMOIGNAGE

Le but de l'atelier est d'acquérir et/ou d'améliorer ses connaissances en droit du travail français. Afin de prendre pleinement conscience de la notion de droits et de devoirs, des questions diverses sur le contrat de travail, le salaire ou bien la santé au travail, sont abordées. L'atelier doit permettre aux jeunes d'avoir une meilleure connaissance de leur environnement de travail, des règles, lois et règlements qui s'y rattachent, et à défaut, de savoir où et comment trouver l'information.

Pour le rendre accessible et intéressant, il est proposé sous une forme ludique, et existe sous deux formats (en équipe, à l'oral et individuel, au format numérique).

Pour le « Quiz en équipe », l'animateur pose, à l'oral, des questions à tour de rôle. Les équipes se concertent puis choisissent parmi les réponses proposées. Une bonne réponse égale 1 point, une mauvaise, zéro point.

Pour la version « Kahoot », le quiz se fait au format numérique sur smartphone (un ordinateur est mis à disposition des jeunes ne possédant pas de smartphone). L'apport de l'atelier est réel, un temps d'échanges à la fin de l'atelier permet de s'en rendre compte. Une grande majorité du public possède une connaissance limitée du droit du travail. Les jeunes voient cet atelier d'un bon œil et les retours sont positifs. Ils trouvent l'atelier intéressant, utile et le format leur plaît.

En 2021, 311 jeunes ont participé à l'atelier droit du travail.

Fadhel LAIFIA, Conseiller en Insertion Professionnelle

LA PERMANENCE SOCIALE

A la suite de la crise sanitaire, la précarité a durement touché les jeunes accompagnés par la Mission Locale. Afin de permettre aux conseillers de rester centrés sur leur première mission d'aide à la recherche d'emploi, à l'orientation ou à l'entrée en formation, un partenariat avec le CCAS de Grenoble a permis de mettre en place en juin 2021 une permanence sociale. Ainsi entre juin et décembre 2021, une travailleuse sociale, salariée du CCAS de Grenoble, et travaillant au service Aller-Vers Accès aux droits, est intervenue une journée par semaine au sein de la Mission Locale de Grenoble. Une convention de partenariat et de mise à disposition (à titre onéreux) a été signée. Cette intervention a permis de recevoir des jeunes ayant des problématiques sociales complexes (logement, santé, budget, accès aux droits, surendettement...), de faire monter en compétences les professionnels de la Mission Locale sur les questions sociales et de faire le lien avec les structures du territoire. L'objectif est d'améliorer l'accueil des jeunes sur des thématiques périphériques, de favoriser le travail partenarial autour des thématiques sociales et de favoriser l'insertion des jeunes éloignés. Cette professionnelle n'a pas vocation à s'engager dans des suivis longs, mais à réorienter si le besoin persistait. De même, cette personne n'effectue pas de tâches jusque-là réalisées en interne comme les aides financières telles que PACEA, FAJ et FAJU.

LA PERMANENCE SOCIALE (SUITE)

TEMOIGNAGE

La principale demande des jeunes concerne l'accès au logement. Les jeunes reçus ne connaissent souvent pas les dispositifs de logement ou d'hébergement. Ils n'ont pas de soutien familial du fait d'une rupture de lien ou de l'éloignement géographique. Certains se retrouvent brutalement sans aucune solution d'hébergement, ils sont dans l'urgence de trouver une solution. Quelques-uns avaient des ressources suffisantes et suffisamment pérennes et n'avaient besoin que d'informations sur la recherche de logement et les dispositifs d'aide pour l'accès au logement.

La plupart des jeunes souhaitant accéder à un logement ont eu besoin d'un accompagnement pour constituer les dossiers de demande de logement en résidence sociale, de logement social et les démarches annexes (rassembler les justificatifs, visale, informations sur l'assurance habitation, informations sur l'accès aux droits…). Pour les jeunes ne pouvant accéder directement au logement du fait de leurs ressources et/ou un cumul de difficultés, 8 demandes d'hébergement auprès du SIAO ont été réalisées. Pour les jeunes en situation d'urgence, le 115 a été sollicité. Parmi ces jeunes, 4 ont sollicité la Cellule de Veille Jeunes Majeurs du CCAS de Grenoble et 3 ont bénéficié d'une mise à l'abri temporaire dans l'attente des réponses des dispositifs de droit commun. Des jeunes locataires ont également sollicité la permanence sociale en raison de difficultés financières, 3 d'entre eux étaient en procédure d'expulsion. Une orientation vers un SLS et le pôle inclusion financière et/ou d'autres services tels que l'Equipe Juridique Mobile de la Ville de Grenoble, l'ADIL). Ces orientations avaient un objectif la mise en œuvre d'un accompagnement budgétaire de prévention de dégradation de la situation financière, un accompagnement dans le traitement des dettes et/ou des expulsions. Pour près de 50% des jeunes reçus, un accompagnement dans la réalisation d'une ou plusieurs démarches d'accès aux droits a été réalisé : domiciliation, déclaration de revenus, demande de CSS ou AME, demande de RSA, d'allocation logement, démarches pour l'obtention de documents d'identité (carte consulaire, renouvellement de récépissé, de titre de séjour…).

La santé enfin constitue un frein significatif à l'insertion professionnelle. Cette question est régulièrement abordée avec les jeunes reçus. Quelques jeunes ont été orientés vers la psychologue de la Mission Locale, vers le Pop's. Deux dossiers MDPH ont été déposés dont un a été constitué en concertation avec la psychologue, les conseillers emploi et le travailleur social.

De mon point de vue, les orientations par les conseillers vers la permanence sociale sont adaptées. La présence d'un travailleur social au sein de la Mission Locale permet de proposer des accompagnements complémentaires et concertés en rapprochant des professionnels de l'insertion professionnelle, du social et de la santé. La permanence sociale répond à des besoins diversifiés qui vont du conseil en orientation à un accompagnement très concret dans la réalisation des démarches ainsi qu'une orientation vers les dispositifs de droit commun. Les regards croisés permettent une meilleure compréhension des situations support pour proposer un accompagnement global et adapté à chaque jeune.

Anne BIGNAND, Travailleuse sociale

LES ACTIONS SPÉCIFIQUES

L'ENTREPRENARIAT

Au regard des évolutions économiques, sociétales et du marché de l'emploi, et partant du constat que de plus en plus de jeunes évoquent une envie de « travailler différemment », la Mission Locale a souhaité, dès janvier 2021, réfléchir à la pertinence d'étoffer son offre de service, spécifiquement sur la question de la création d'activité.

A ce titre une salariée de Schneider Electric en mécénat de compétences, en lien avec le conseiller référent de l'action a travaillé sur la thématique de l'entreprenariat auprès des jeunes. Elle a d'abord fait un état des lieux et recensé l'ensemble de l'offre proposée par les acteurs de la création d'activité. Une enquête a ensuite été réalisée auprès des jeunes et plusieurs outils ont été proposés aux conseillers pour leur faciliter un premier niveau d'information. Des partenaires (ADIE, ACEISP) sont intervenus sur des temps collectifs pour présenter aux jeunes, mais aussi aux conseillers leur offre de service.

Régulièrement des entrepreneurs sont venus témoigner de leurs parcours dans le cadre d'ateliers collectifs.

L'un de nos prestataires a également animé plusieurs ateliers sur la légitimité d'entreprendre et la confiance en soi.

Très vite, cette démarche nous a montré l'intérêt croissant

Groupement de Créateurs
Le réseau

LES ACTIONS SPÉCIFIQUES (suite)

L'ENTREPRENARIAT (suite)

porté par notre public, à la création d'entreprise.
Restait ensuite à définir le type d'accompagnement que nous pourrions proposer, en étant complémentaire et sans empiéter sur l'offre existante sur Grenoble. C'est donc tout naturellement que nous nous sommes tournés vers le Groupement des Créateurs.
La démarche du groupement, focalisée sur l'ante-création et la phase d'émergence répond pleinement aux besoins des jeunes suivis par la Mission Locale de Grenoble d'exprimer et de faire émerger leur projet. Elle est tout à fait complémentaire aux dispositifs existants.

LANCEMENT DU GROUPEMENT DE CRÉATEURS - SCHNEIDER ELECTRIC

DIGITALENTS

GROUPE DIGITALENTS 2021

L'objectif de cette action est l'acquisition par les jeunes de compétences techniques et de savoirs être qu'ils pourront valoriser dans leur recherche d'emploi à travers le développement de leur réseau professionnel.
Afin de mieux maitriser l'outil Numérique dans le cadre de leur recherche d'emploi, les jeunes ont participé à une formation dispensée par la Maison de l'image en vue d'acquérir les bases de la prise d'image & de son ainsi que du montage vidéo. Tous ont participé à la réalisation d'une vidéo (découverte d'une entreprise, ou d'un métier).
Pour certains jeunes, Digi'Talents leur a permis de découvrir le monde du numérique et de la vidéo. Pour d'autres cela leur a permis de faire des enquêtes métiers sur des domaines qui les intéressaient et de valider ou non leur projet. Enfin certains ont pu dépasser leur appréhension d'aller vers les entreprises, certains ont fait des stages dans les structures rencontrées et d'autres des services civiques.

SPORT ET CULTURE

L'objectif de cette action est de proposer des actions sportives et culturelles à destination de notre public 16/25 ans déscolarisé visant à développer des savoir-être professionnels, les préparer au monde de l'entreprise et les mobiliser vers l'emploi.
Ce projet a pour finalité au travers d'activités sportives et culturelles de permettre à notre public de retrouver une dynamique et une bonne hygiène de vie tout en permettant une ouverture culturelle. Il vise également à rompre l'isolement, à gagner en confiance et à développer des compétences individuelles et collectives citoyennes.
Les activités sportives proposées ont permis d'atteindre les objectifs fixés : sensibilisation à la pratique sportive, cohésion de groupe et esprit d'équipe tout en travaillant les compétences fortes.
Le contexte sanitaire n'a malheureusement pas permis de mettre en place l'ensemble des activités culturelles comme cela avait été imaginé.

SORTIE ESCALADE

COACHING 16-18 ANS

L'objectif d'un accompagnement spécifique « Mineurs » est d'accrocher ce public mineur dans le cadre d'un parcours Mission Locale en amont d'une orientation vers l'offre de service globale ou vers un partenaire.
Le principe est de capter le jeune avec un parcours adapté à ses besoins, à ses forces et ses fragilités en repérant les freins d'insertion.
L'action consiste à proposer au jeune un entretien individuel de 45min :
• Mobiliser les outils du coaching, notamment par la pratique ou la mise en dynamique, pour permettre à des jeunes d'accéder à l'obligation de formation ou de raccrocher des adolescents éloignés du droit commun ;
• Travailler sur les savoir être nécessaires à l'accès à la formation et lutter contre l'isolement social ;
• Développer des compétences transversales et la confiance en soi ;
Sur le plan opérationnel, les conseillères « mineurs » ont perçu un réel effet positif sur l'accompagnement dans le cadre de l'obligation de formation. En effet, les jeunes ont une meilleure perception d'eux, de leurs forces et de leurs points d'amélioration.

LES ACTIONS SPÉCIFIQUES (suite)

TOP DÉPART

L'objectif de cette action nouvelle est d'apporter une réponse aux jeunes éloignés de l'emploi. Il s'agit d'un tremplin dans leur parcours d'insertion afin qu'ils puissent se saisir par la suite de notre offre de service.

Top Départ s'adresse à tout jeune inscrit à la Mission Locale, ayant signé un PACEA depuis plus de 3 mois et n'étant ni en emploi ou stage afin qu'ils puissent bénéficier d'un service collectif adapté.

L'atelier est constitué de plusieurs modules et il s'appuie sur la dynamique de groupe. L'idée étant de permettre à des jeunes en difficultés mais motivés, d'acquérir les notions basiques pour les outiller et optimiser leur insertion professionnelle. L'atelier leur permet de se remobiliser vers l'emploi, s'approprier les codes de l'entreprise et les savoirs être, de se relancer dans une dynamique positive.

Des jeunes qui au départ semblaient difficilement mobilisables ont ainsi pu se mettre tous en action. La cohésion de groupe a été immédiate malgré des profils très différents et chacun encourageait et soutenait les autres dans leurs démarches. La totalité des participants n'avait aucune expérience professionnelle avant d'intégrer Top Départ.

Lors du premier bilan 15 jours après l'action :

- 3 ont pu travailler pour les chantiers Synergie et ont eu des retours positifs,
- 1 a participé à l'information collective pour les services civique,
- 2 ont suivi et obtenu le PSC1,
- 1 a participé à une information collective Brut Butcher,
- 1 a participé à une information collective Lidl,
- 1 est en contrat IAE

GROUPE TOP DÉPART À LA FIN DE L'ATELIER

> *Grâce à Top Départ je sais comment faire mon CV, comment parler avec un responsable. J'ai appris la différence entre la tenue du quotidien et la tenue du travail. Ça m'a permis d'avoir une vision à long terme du parcours de ma vie professionnelle. Top Départ ça donne de la motivation pour aller plus loin !*
>
> Zara C. - Participante à Top Départ

PASSE À L'ACTION & SOIRÉE DES TALENTS

SOIRÉE DES TALENTS - EXPO BIJOUX

SOIRÉE DES TALENTS - CONCERT

SOIRÉE DES TALENTS - DJ SET

En 2021, la Mission Locale a fait émerger 2 actions qui ont donné une place importante aux jeunes, à leur parole et à leur capacité d'entreprendre, de créer, de s'exprimer…

Une chargée de mission en alternance, Léa, a pu travailler sur cette action une grande partie de l'année 2021 et a ainsi accompagné un groupe de 9 jeunes sur une phase d'idéation puis de concrétisation d'actions. Léa a d'abord identifié les thématiques qui représentaient un intérêt auprès des jeunes.

Pour cela, elle a réalisé une boîte à idées qui fut placée au sein de l'espace d'accueil de la Mission Locale. Les jeunes avaient alors la possibilité de choisir, parmi plusieurs thématiques, celles pour lesquelles ils souhaiteraient pouvoir monter des projets et s'investir. Cela a permis d'identifier 2 thématiques sur lesquelles ils avaient envie de s'engager : organiser une distribution alimentaire à destination d'un public en situation de précarité et transformer le hall de la Mission Locale en lieu d'exposition de Street art grenoblois.

Les jeunes ont été accompagnés sur 3 semaines autour de la création et la gestion de projets. A la suite de ce travail qui a permis de fédérer le groupe, plusieurs « réussites » ont émergé !

- L'entrée d'une jeune femme au Conseil d'Administration, Marie Albaladejo, en juin 2021 ;
- L'organisation d'une distribution alimentaire dans les locaux de la Mission Locale, en lien avec l'équipe et une association étudiante « Génération précarité » : Plus de 200 participants sur un samedi après-midi d'octobre 2021 ;
- Une participation active des jeunes engagés sur cette action à la Soirée des Talents 2021 : un moment phare d'expression et de valorisations des talents des jeunes

La soirée des Talents, organisée en juin 2021 a permis de mettre en avant le talent d'une quinzaine de jeunes. Une cinquantaine de jeunes et de partenaires ont pu venir découvrir les créations mises à l'honneur ce soir-là : dessins, bijoux, cuisine, vidéos, danse africaine, musique du monde, chants traditionnels, beatbox….une scène ouverte a été montée et chacun a pu montrer que dans la vie des jeunes accompagnés par la Mission Locale, il n'y a pas que « la recherche d'emploi » !

4 UN APPUI AU RECRUTEMENT ET À L'INTÉGRATION DU JEUNE DANS L'EMPLOI

La Mission Locale a un partenariat défini avec les entreprises de son territoire, qui peut être mobilisé pour toutes les phases du parcours des jeunes (découverte des métiers, des secteurs économiques, évaluation des compétences, accès à l'emploi ou à la qualification, etc.) tout en répondant aux besoins de compétences des entreprises

L'IMMERSION EN ENTREPRISE

Rapprocher les jeunes du monde du travail et développer leur employabilité. Permettre à certains de confirmer un projet professionnel à une époque ou l'orientation est un enjeu non négligeable. Permettre à d'autres de se procurer une première expérience professionnelle, de valoriser leur CV et de se créer un premier réseau professionnel et d'être recontacté par la suite en cas de besoin de l'employeur. Un autre des objectifs est de rendre accessible le marché de l'emploi à des jeunes, notamment les jeunes les plus éloignés de l'emploi car il est plus facile de trouver un stage qu'un CDD ou CDI. L'immersion permet aussi aux jeunes de prendre ou reprendre confiance en eux et qu'ils puissent se « tester » et définir les axes d'amélioration grâce aussi au bilan de stage.

Ils ont accueilli des stagiaires :

Auchan, ZEEMAN, Casino supermarchés, GO SPORT, Carrefour, ccas, celio*, Feu Vert, Jennyfer, fnac, Denise Carter, CHU Grenoble Alpes, Norauto, NEWSFM, MOBILECASE, Renault, Mr Bricolage, La Fournée Dorée

1045 conventions signées pour **581** jeunes

LE PARRAINAGE

L'objectif de ce dispositif est de parrainer un ou une jeune qui est susceptible d'avoir des difficultés d'insertion dans le monde du travail. Le but du parrainage est de conseiller un jeune, d'être vigilant sur ses difficultés, l'aider à les surmonter, lui ouvrir son réseau et partager ses expériences, faire écho à ses questions et ses envies, l'aider à identifier ses atouts et ses faiblesses.

Grâce au mécénat de compétences de Schneider Electric un grand nombre de collaborateurs de cette entreprise ont rejoint notre réseau parrainage. Nous avons innové en mettant en oeuvre plusieurs actions :

• Des vidéos teaser pour attirer des parrains en rendant la chose attractive sur le ton de l'humour. Une première vidéo a été créée sur une parodie du Parrain pour créer un Club des Parrains. De très bons retours ont été faits sur la vidéo.

• Inviter des parrains et marraines autour d'un temps de présentation des portraits chinois des jeunes par leur conseillers et conseillères référentes. Les parrains et marraines devaient aussi venir avec un futur parrain en le cooptant. Malgré le contexte sanitaire, beaucoup ont répondu présents. On peut souligner l'investissement des parrains et marraines auprès des jeunes qui ont parfois parrainé 2 voire 3 jeunes dans l'année.

• Un goûter partagé entre futurs filleuls(es) et parrains / marraines, avec également une autre vidéo teasing basée sur « la cuisine des Mousquetaires ».

Grâce aux entreprises du Parcours Industrie et notamment Schneider Electric et le CEA, de nouveaux parrains se sont engagés. Il nous est indispensable d'en avoir toujours d'autres car certains se réinvestissent chaque année et d'autres préfèrent arrêter.

GOÛTER PARRAINAGE

4 UN APPUI AU RECRUTEMENT ET À L'INTÉGRATION DU JEUNE DANS L'EMPLOI

La Mission Locale a un partenariat défini avec les entreprises de son territoire, qui peut être mobilisé pour toutes les phases du parcours des jeunes (découverte des métiers, des secteurs économiques, évaluation des compétences, accès à l'emploi ou à la qualification, etc.) tout en répondant aux besoins de compétences des entreprises

TEMOIGNAGES CROISÉS

La Mission Locale de Grenoble m'a proposé de participer à ce partenariat en accompagnant un jeune, on m'a parlé de Amed Kabore, nous avons échangé par téléphone, puis nous nous sommes rencontrés à l'agence dans laquelle je travaille, nous nous sommes très vite bien entendus, nous avons les mêmes valeurs humaines et professionnelles, nous avons rapidement débuté une collaboration professionnelle qui a duré plusieurs mois.
Pendant cette collaboration je l'ai accompagné tant sur le plan professionnel que personnel, nous avons eu beaucoup d'échanges téléphoniques, le plus souvent le soir au vu de nos plannings respectifs c'était le plus pratique pour nous, nos conversations durent souvent très longtemps, et toujours actuellement, nous échangeons sur tous les sujets, j'essaie de l'accompagner sur le plan administratif lorsqu'il rencontre des difficultés.
Nous avons partagé nos histoires de vie respectives et Amed m'apporte beaucoup de choses aussi, sur le plan personnel, Amed est une très belle rencontre, donc merci à ce dispositif qui m'a permis de rencontrer une vraie belle personne et un jeune plein d'avenir !!! Je suis très fière de son parcours !!

Julie PYTLAK, Synergie Intérim

J'ai rencontré Julie par le biais de Sophie de la Mission Locale et Julie est très vite devenue ma marraine.
Elle m'a soutenu tout au long de mes recherches d'emploi et aujourd'hui j'ai décroché un CDI.
Je remercie Sophie et Julie de m'avoir soutenu pendant ces moments difficiles et de m'avoir montré le chemin de la réussite.

Amed KABORE, accompagné par la Mission Locale et filleul de Julie PYTLAK

24 jeunes parrainés en 2021

LE PARCOURS INDUSTRIE

Le Parcours Industrie est une action qui permet de fédérer les acteurs grenoblois de l'industrie autour des Missions Locales du bassin grenoblois.
L'objectif de cette action est de rendre visible et démystifier les métiers de la filière Industrie, souvent méconnue, en rapprochant les acteurs du territoire de cette filière.
Initié courant 2020 par Astrid Achard (Schneider Electric) en mécénat de compétences au sein de la Mission Locale de Grenoble, les actions du Parcours Industrie ont vraiment été concrétisées en 2021. Le parcours a été coconstruit avec 4 autres entreprises du bassin Grenoblois : le CEA, EDF, ST Microelectronics et Becton Dickinson.
Plusieurs conseillers ont participé aux COPIL et à l'élaboration du projet.
Puis sur la fin 2021 ouvert à toutes les Missions Locales de l'agglomération pour une mutualisation. Et également côté entreprise à Vencorex et Air Liquide.

Le projet a été lancé grâce aux COPIL 2020 et 2021. Un outil collaboratif sur Teams a été créé avec un calendrier des évènements. Grâce à celui-ci les entreprises ont pu se positionner pour annoncer leurs évènements, participation à « des vis ma vie », visites, tables rondes en visio ou en présentiel.

VISITE DU MUSÉE HYDRELEC DANS LE CADRE DU PARCOURS INDUSTRIE

LA MOBILISATION DES PARTENAIRES DANS NOTRE OFFRE DE SERVICE

LE COLLECTIF DES 35

Il s'agit de la mise en place d'actions concrètes visant à favoriser l'accès à l'emploi et la sécurisation des parcours professionnels des jeunes réfugiés au sein d'un collectif d'entreprises. Les entreprises membres du collectif des 35 s'engagent en participant au SAS d'ateliers collectifs des promotions Garantie jeunes BPI depuis mars 2021 :

- Co-animation d'ateliers TRE du SAS
- Présentation de leur entreprise, secteur d'activité et métiers,
- Visites d'entreprises
- Simulations d'entretien
- Pitch final des jeunes

Accompagnement et intervention sur les 3 SAS GJ BPI 2021 :

- 15 ateliers / visites d'entreprises en 2021
- 3 pitch finaux des jeunes devant un jury d'entreprises à la fin du SAS
- 2 jeunes ont pu être accueillis en PMSMP

Les jeunes s'ouvrent à d'autres projets professionnels, sont à l'écoute des conseils des professionnels, acquierent les savoir-être professionnels.

LES MÉCÉNATS DE COMPÉTENCES

Le mécénat de compétences est un don en nature : il s'agit pour une entreprise de mettre des collaborateurs à disposition d'un organisme d'intérêt général, qui vont mobiliser pendant un temps leurs compétences.

Pour l'entreprise, le mécénat de compétences est un outil utile pour accroître son impact social, faire vivre les valeurs de l'entreprise et y renforcer la cohésion des collaborateurs. Pour l'organisme bénéficiaire, le mécénat de compétences permet d'obtenir une aide bienvenue notamment sur des fonctions qui ne représentent pas leur cœur d'expertise et d'optimiser leur savoir-faire, ainsi que d'élargir son réseau en rencontrant de potentiels futurs bénévoles, des partenaires et des soutiens.

La Mission Locale de Grenoble a ainsi accueilli en 2021, 2 mécénats de compétences de chez Schneider Electric. Un premier (débuté en 2020) a porté sur une meilleure structuration de la filière industrie. Un parcours industrie a émergé, et plusieurs visites d'entreprises ont pu avoir lieu (barrage hydroélectrique, salle blanche, show-room...) ainsi que des « vis ma vie » entre professionnels. Le deuxième mécénat a porté sur l'Entreprenariat. Là aussi le but était de « casser » les représentations erronées que les jeunes ont sur la création d'activité. Le mécénat de compétences a ainsi permis un travail en profondeur sur cette thématique : diagnostic de l'existant, rencontre de tous les partenaires, nouveaux ateliers « création d'activité » à la mission locale. Ce mécénat a vraiment fait « décoller » une offre de service jusque maintenant très peu utilisée. L'année 2022 verra se concrétiser un projet de groupement de créateurs suite à la réponse de l'appel à projet de l'ANGC.

Toute l'équipe remercie chaleureusement Astrid Achard et Claire Maquin, toutes les deux salariées de Schneider Electric qui ont bien voulu partagé leur expertise dans un souci de bienveillance permanent !

LA MOBILISATION DES PARTENAIRES DANS NOTRE OFFRE DE SERVICE

LES JOB DATING

Les Job dating, événements phares de l'emploi, permettent aux entreprises de repérer rapidement et plus facilement des candidats et à l'ensemble des jeunes grenoblois d'avoir accès à des entretiens d'embauche et de passer la première étape de la sélection sur CV.
Ces temps forts gratuits et accessibles à l'ensemble des entreprises de notre territoire sont également nécessaires à la consolidation des liens entreprises et partenaires. Nous maintenons notre souhait de travailler avec les acteurs sociaux du territoire pour l'organisation d'événement emploi au sein des quartiers prioritaires de la Ville en lien avec nos missions d'ALLER VERS. Ces évènements permettent également de raccrocher des jeunes non connus ou qui ne sont plus en lien avec la Mission Locale de Grenoble pour l'ancrer comme acteur d'accès à l'emploi des jeunes 16-25 ans sur le territoire.
Nous avons organisé 4 jobs dating en 2021.
Ces actions ont été réparties sur l'ensemble de l'année (avril, juin, octobre et décembre). Elles ont toutes été marquées par des spécificités.
Au vu de la crise sanitaire, le job dating du 08 avril 2021 était un job dating virtuel, avec jeunes et entreprises en format visio.
Les 3 autres étaient des évènements « ALLER VERS ».
Nous avons organisé ces job dating en lien avec les acteurs sociaux des QPV. Ils se sont déroulés le 24 juin 2021 pour le secteur Alma Très Cloître, le 21 octobre 2021 à Mistral et le 02 décembre pour le quartier Villeneuve Village Olympique.
Dans le cadre de ces événements nous identifions des axes d'amélioration sur le retour et la relance des jeunes et des entreprises afin d'obtenir les suites données aux entretiens réalisés.

> *« Je tenais à vous remercier pour le temps que vous consacrez à vos évènements et vos invitations ; le dernier job dating organisé était très réussi, beaucoup de candidats ont été vus (23 exactement en un peu plus de 3h, c'est énorme, bien plus que tous les job dating auxquels j'ai pu participer. Les candidatures étaient très intéressantes, nous avons pu déléguer en intérim une personne, et une autre a eu un entretien pour un CDI. Votre équipe est formidable. »*
>
> ***Anaïs MALLEN, Randstad***

67 ENTREPRISES PRÉSENTES EN 2021

228 JEUNES ONT PARTICIPÉ À UN JOB DATING

LES INFOS MÉTIERS

Cette action permet aux jeunes de la Mission Locale de réaliser sur plusieurs demi-journées : des enquête-métiers, des entretiens pour un stage et pour s'informer sur les formations.
Les partenaires informent les jeunes sur la validation de projet et sur les démarches administratives à effectuer pour entrer en stage, en formation et à l'emploi.
En une demi-journée, les jeunes découvrent et approfondissent un secteur professionnel.
Les partenaires sont les organismes de formations, les organismes paritaires, les fédérations d'employeurs, les agences d'emploi, Pole Emploi, les mécénats d'entreprises, les entreprises, les chambres consulaires. Les secteurs cibles sont les métiers en tension de 2021 sur le bassin grenoblois : Ecometier, Sport et Culture, Artisanat, Industrie, Numerique
Les partenaires sont briefés en amont pour transmettre au public :
• L'organisation du travail autour des thèmes du numérique, de la mixité, de l'éco-responsabilité, de la sécurité au travail, du respect des consignes, des horaires, de l'autonomie, de la prise de décision, de la capacité à rester calme, du sens de la relation et enfin de la présentation.
• Les intervenants abordent avec le jeune la résistance au stress, la bonne hygiène de vie, les contraintes de temps pour les horaires décalées, le travail des weekends et jours fériés.
Les conseillers présents évoquent les différents outils de financement de formation.

INFO MÉTIER : SPORT ET CULTURE

INFO MÉTIER : NUMÉRIQUE

LA MOBILISATION DES ENTREPRISES DANS NOTRE OFFRE DE SERVICE (suite)

TEMOIGNAGES

LES LUNDIS DE L'ENTREPRISE

Cet atelier hebdomadaire réalisé en présence d'un professionnel bénévole, collaborateur d'entreprise, chef d'entreprise ou salarié permet aux jeunes de rencontrer et d'échanger avec des professionnels pour construire et développer leur réseau, découvrir de nouvelles opportunités à travers les témoignages métiers, bénéficier de conseils sur la préparation à l'entretien, rester dans une démarche active, comprendre l'importance du réseau et du marché caché. L'atelier permet souvent une discussion animée sur un certain nombre de sujets entre l'intervenant et les jeunes (code de l'entreprise ou encore sécurité au travail). Cet atelier a accueilli un total de 233 jeunes en 2021 et une vingtaine de partenaires se sont mobilisés pour venir chaque lundi à la rencontre des jeunes. Ces derniers ont pu ajouter ces partenaires à leur réseau et avoir un interlocuteur identifié pour leurs démarches. Démarches qui ont abouti sur des stages au CEA, Schneider.

233 JEUNES ONT PARTICIPÉ AUX LUNDIS DE L'ENTREPRISE

La Mission Locale accompagne, au sens le plus large, les jeunes, notamment ceux sortis du système scolaire ou en recherche de soutien vers l'emploi. Etre partenaire de cette démarche c'est contribuer, à son niveau, à la transmission d'information, au décryptage des codes de l'entreprise. C'est aussi rendre le petit coup de pouce qu'on a pu recevoir (ou qu'on aurait aimé recevoir) par un encouragement, une rencontre, un regard bienveillant.

Un peu d'écoute, un témoignage différent, et peut être l'un ou l'autre des jeunes présents pourra trouver une référence commune, un centre d'intérêt nouveau, un regain de motivation, ou de confiance, absolument essentiel pour commencer dans la vie active, voire dans la vie d'adulte.
Nos interventions n'ont d'autres ambitions que d'illustrer, par le témoignage d'une expérience, que la vie professionnelle n'est pas une ligne droite, qu'elle est parfois compliquée mais pas seulement, qu'il est possible de se tromper, de rebondir, de « réussir » selon ses propres critères, de trouver une voie que l'on avait pas envisagée et de s'y épanouir, que les intelligences sont multiples.
Partager avec les jeunes de la mission locale est avant tout une richesse, un enseignement concret. Un pas dans le présent avec ceux qui feront l'avenir. S'intéresser à notre jeunesse, c'est participer, à sa mesure, à la vie de la société. Participer, c'est avancer ensemble.

Christophe BOUCKENOOGHE , CEA Grenoble

ENTRETIEN PAR LIDL LORS D'UN JOB DATING

LES SIMULATIONS D'ENTRETIEN

Tous les jeudis matin, les jeunes peuvent s'entrainer à passer un entretien d'embauche, en se basant sur une offre d'emploi. Durant 30 min, ils participent à un échange de questions/réponses sur la base de l'offre d'emploi, tel un réel entretien et bénéficient d'un retour sur leur simulation avec les points positifs, les axes d'amélioration, des conseils et points de vigilances. Les simulations sont effectuées par des partenaires issus du milieu de l'entreprise. Ils reçoivent les jeunes dans un cadre bienveillant, dans une posture de soutiens, en les mettant à l'aise durant l'exercice et en valorisant leurs points forts. Cela permet notamment de dédramatiser l'entretien d'embauche.

770 SIMULATIONS RÉALISÉES

J'avais cette volonté de pouvoir apporter mon expérience auprès des jeunes pour travailler leur présentation sur des entretiens d'embauches. Cela permet d'apporter son expérience et de «mentoren» des jeunes et les former à mieux valoriser leurs capacités et leurs compétences.
Je trouve que c'est une démarche intéressante car lorsqu'on est dans le milieu professionnel on a pas forcément l'occasion de ressentir qu'on a une expérience dans ce domaine, et apporter un regard extérieur à des jeunes qui débutent leur vie professionnelle c'est important. Cela permet de leur montrer qu'il n'y a pas que les compétences qui comptent, il y a aussi l'attitude, l'envie, la passion qui sont des atouts essentiels pour trouver le bon emploi.

Serge PAULY, Schneider Electric

RETOUR SUR LES TEMPS FORTS DE 2021

Distribution alimentaire (vue intérieure) - Octobre 2021

Shooting photo - Juillet 2021

Noël des salariés - Décembre 2021

Info métier : éco-métiers - Juin 2021

Intérim Dating - Janvier 2021

Inauguration des locaux rénovés - Septembre 2021

Soirée des talents 2021 - Juillet 2021

Distribution alimentaire (vue extérieure) - Octobre 2021

Groupe « Passe à l'action »

Jeunes suivis à la ML au festival international du cirque de Grenoble - Novembre 2021

Visite du FCG - Novembre 2021

Visite de Mme Galliard-Minier - Avril 2021

PERSPECTIVES 2022

Yamina ARCHI, Directrice adjointe

2022 a été désignée année européenne de la jeunesse. L'ambition de l'Union européenne est d'aider les jeunes à surmonter les difficultés engendrées par la crise sanitaire et à devenir des citoyens actifs. Les jeunes ont été particulièrement touchés par la crise sanitaire de la Covid-19, en raison des perturbations dans le domaine éducatif, de l'isolement social, des pertes d'emplois et de revenus. Après 2 années marquée par la crise sanitaire nous abordons 2022 avec beaucoup d'ambition et de projets. Dans la continuité du travail mené nous répondons présents pour accompagner les jeunes et les entreprises dans leurs projets. Un travail approfondi a été réalisé par l'équipe de la Mission locale de Grenoble pour identifier les besoins de notre organisation pouvant répondre aux enjeux de la structure et mettre en œuvre les politiques publiques de l'emploi.

Une nouvelle organisation :

Cette année sera marquée par la mise en place d'un nouvel organigramme à compter du 1er mars avec la création de deux pôles spécifiques travaillant en transversalité. L'un sur l'activité d'Insertion professionnelle et l'autre sur le volet stratégique regroupant le développement, les ressources et le partenariat. Notre ambition, être un lieu incontournable et reconnu pour le développement professionnel et l'autonomie des jeunes, rayonnant sur notre territoire, en s'appuyant notamment sur leur potentiel, notre capacité d'innovation et notre agilité. Un travail collectif avec l'ensemble de l'équipe a été réalisé en 2021 pour déterminer notre ambition et nos valeurs communes. Dans la continuité de ce travail, un temps de séminaire de 2 jours a été organisé en février 2022 pour l'ensemble des salariés de Mission Locale de Grenoble pour travailler collectivement sur notre feuille de route 2022.

Le contrat d'engagement jeune (CEJ) :

Le Contrat d'Engagement Jeune s'inscrit dans la continuité du plan « 1 jeune, 1 solution » mis en place en juillet 2020. En vigueur à compter du 1er mars 2022, le CEJ propose aux jeunes un accompagnement individualisé et intensif profondément renouvelé, dans un cadre exigeant. Il remplace la Garantie Jeunes et il est mis en œuvre par Pôle emploi et les missions locales. Un travail important est mené par la Mission Locale de Grenoble pour élargir, diversifier et intensifier notre offre de service à destination des jeunes et des entreprises. Une forte mobilisation des équipes en faveur de l'emploi des jeunes.

Une offre de service élargie et accessible :

Dans la continuité du travail mené sur le volet communication et sur la dématérialisation des démarches, nous souhaitons rendre

accessible en ligne l'inscription à nos ateliers à destination des jeunes. Dans le cadre de l'élargissement de notre offre de service et afin de favoriser l'autonomie du jeune et le rendre acteur de son parcours, nous travaillons sur de nouveaux outils et de nouvelles prestations à destination de notre public.

La poursuite du développement des partenariats :

Les entreprises françaises ont plus de 3 millions de projets de recrutement en 2022, selon la dernière enquête BMO (besoins en main-d'œuvre). Nous devons aujourd'hui accompagner les entreprises dans leurs difficultés de recrutement et faire de ces difficultés de vraies opportunités pour les jeunes accompagnés par la mission locale de Grenoble. La découverte de nouveaux milieux professionnels et des rencontres avec des entreprises de divers secteurs par une prospection ciblée sont aujourd'hui les axes de travail principaux mis en œuvre au sein de nos équipes.

Accompagner les jeunes vers des parcours de formation :

La formation des jeunes est un enjeu fort de cette année 2022 pour la Mission Locale de Grenoble. En effet la formation peut être une des réponses aux difficultés de recrutement des entreprises afin que celles-ci deviennent de véritables opportunités d'emploi pour les jeunes. L'année 2022 sera marquée par un partenariat renforcé avec les organismes de formation et par la mise en place d'un nouvel atelier « formation » à destination des jeunes de la Mission Locale et de la poursuite du travail mené sur la sensibilisation et la promotion des métiers en tension.

2022 c'est aussi les 40 ans de la Mission Locale de Grenoble qui œuvre au quotidien pour révéler le potentiel des jeunes. Toute l'équipe de la Mission Locale de Grenoble poursuit son travail à destination des jeunes, des entreprises et des partenaires du territoire autour des valeurs qui nous rassemblent : la créativité, la diversité, l'engagement et l'écoute.

Yamina ARCHI,
Directrice adjointe

Robert GIRARD

Diplômé d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale Dauphiné Savoie

MISSION LOCALE DE GRENOBLE

« Association loi 1901 »

14 boulevard Agutte SEMBAT

38000 GRENOBLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

239 Grande Rue 38660 LE TOUVET - Tel. : 04.76.13.47.98 - Fax : 04.76.13.47.95
e-mail : robert.girard@univ-grenoble-alpes.fr
N° SIRET 410 717 250 00022 APE : 741 A

SOMMAIRE

- RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
- BILAN
- COMPTE DE RESULTAT
- ANNEXE

Robert GIRARD

Diplômé d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale Dauphiné Savoie

MISSION LOCALE DE GRENOBLE

« Association loi 1901 »

14 boulevard Agutte SEMBAT

38000 GRENOBLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Mesdames et Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « Mission Locale de Grenoble » relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association « Mission Locale de Grenoble » à la fin de cet exercice.

239 Grande Rue 38660 LE TOUVET - Tel. : 04.76.13.47.98 - Fax : 04.76.13.47.95
e-mail : robert.girard@univ-grenoble-alpes.fr
N° SIRET 410 717 250 00022 APE : 741 A

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes annuels notamment en ce qui concerne les modalités de comptabilisation des subventions octroyées à l'association.**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport d'activité et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité de la présidente et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration le 10 mai 2022.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Le Touvet,
Le 14/06/2022

R. GIRARD
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de GRENOBLE

GIRARD Robert Commissaire aux comptes

Annexe sur les responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

GIRARD Robert Commissaire aux comptes

BILAN

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2021 12 Brut	Exercice N 31/12/2021 12 Amortissements et Provisions	Exercice N 31/12/2021 12 Net	Exercice N-1 31/12/2020 12 Net	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, marques...	13 307	10 596	2 711		2 711	
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions	38 112	38 112				
Installations techniques Matériel et outillage	454 977	246 515	208 462	70 604	137 858	195.25
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés						
Immobilisations financières (1)						
Participations et Créances rattachées	1 022		1 022	1 022		
Autres titres immobilisés						
Prêts	47 990		47 990	47 990		
Autres						
Total I	555 409	295 224	260 186	119 616	140 569	117.52
Stocks et en cours						
Créances (2)						
Créances clients, usagers et comptes rattachés						
Créances reçues par legs ou donations						
Autres	364 217		364 217	405 903	41 686-	10.27-
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 283 666		1 283 666	917 086	366 580	39.97
Charges constatées d'avance (2)	13 906		13 906	10 712	3 194	29.82
Total II	1 661 789		1 661 789	1 333 701	328 088	24.60
Frais d'émission des emprunts **(III)**						
Primes de remboursement des emprunts **(IV)**						
Ecarts de conversion actif **(V)**						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 217 198	295 224	1 921 974	1 453 318	468 657	32.25

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

Robert GIRARD Commissaire aux comptes

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS PROPRES	**Fonds propres**				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	49 748	49 748		
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres				
	Report à nouveau	457 709	414 762	42 946	10.35
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	136 716	42 946	93 770	218.34
	Situation nette (sous total)	644 173	507 456	136 716	26.94
	Fonds propres consomptibles				
	Subventions d'investissement	99 605	5 904	93 701	NS
	Provisions réglementées				
	Total I	743 778	513 361	230 418	44.88
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	480 284	313 764	166 520	53.07
	Total II	480 284	313 764	166 520	53.07
PROVISIONS	Provisions pour risques	159	56 507	56 348-	99.72-
	Provisions pour charges	119 257	105 637	13 620	12.89
	Total III	119 416	162 144	42 728-	26.35-
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	58 856	64 406	5 550-	8.62-
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	406 460	286 489	119 971	41.88
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	21 702	11	21 691	NS
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance	91 477	113 143	21 666-	19.15-
	Total IV	578 496	464 049	114 447	24.66
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 921 974	1 453 31[illegible]	468 657	32.25

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

Robert GIFFARD Commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	56 805	73 586	16 781-	22.81-
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	2 542 045	2 115 603	426 443	20.16
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	145 233	66 457	78 776	118.54
Utilisations des fonds dédiés	301 284	183 429	117 855	64.25
Autres produits	129	222	93-	41.80-
Total I	3 045 496	2 439 297	606 199	24.85
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	371 895	240 688	131 207	54.51
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	134 488	111 692	22 796	20.41
Salaires et traitements	1 356 051	1 193 739	162 312	13.60
Charges sociales	540 862	502 009	38 853	7.74
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	27 696	16 065	11 631	72.40
Dotations aux provisions	13 620	27 713	14 093-	50.85-
Reports en fonds dédiés	467 804	306 724	161 080	52.52
Autres charges	1 718	123	1 595	NS
Total II	2 914 134	2 398 752	515 382	21.49
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	131 362	40 544	90 818	224.00

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
oduits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	558		558	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
tal III	558		558	
arges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
tal IV				
Résultat financier (III-IV)	558		558	
Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	131 920	40 544	91 376	225.37
oduits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	4 879	2 502	2 377	94.99
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
tal V	4 879	2 502	2 377	94.99
arges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	83	100	17-	17.12-
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
tal VI	83	100	17-	17.12-
Résultat exceptionnel (V-VI)	4 796	2 402	2 394	99.66
·ticipation des salariés aux résultats (VII)				
pôts sur les bénéfices (VIII)				
al des produits (I+III+V)	3 050 933	2 441 799	609 134	24.95
al des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	2 914 217	2 398 852	515 364	21.48
EXCEDENT OU DEFICIT	136 716	42 946	93 770	218.34

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature	264 728	257 710	7 018	2.72
Bénévolat				
TOTAL	264 728	257 710	7 018	2.72
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens	142 956	142 956		
Prestations en nature	121 772	114 754	7 018	6.12
Personnel bénévole				
TOTAL	264 728	257 710	7 018	2.72

ANNEXE

Robert GIRARD Commissaire aux comptes

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 921 974,29 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 136 716,22 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 13/04/2022 par l'organe délibérant.

INFORMATIONS GENERALES ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre

L'Association a pour buts :

1/ D'accompagner les jeunes vers leur autonomie
- Analyser les demandes formulées par les Jeunes dans les domaines de l'insertion professionnelle (travail, formation) et sociales ;

- Accueillir, informer, conseiller les jeunes et les aider à bâtir un projet d'insertion professionnelle, un itinéraire qualifiant personnalisé et les suivre dans la mise en œuvre de leur projet, de leur accès à la formation et à l'emploi ;

- Animer et coordonner les actions qui concourent à la réussite de ces projets, tant au point de vue de la cohérence entre les aspirations professionnelles, la formation et les possibilités du marché du travail, que des autres aspects liés à ces projets notamment le problème du logement ;

- Rechercher auprès des entreprises les possibilités d'accueil des Jeunes ;

2/ D'être un acteur économique auprès des entreprises
- Connaitre le tissu économique et se faire connaitre ;
- Entretenir un réseau de professionnels et d'entreprises du bassin d'emploi grenoblois ;
- Prospecter les entreprises afin de récolter des offres qui soient en adéquation avec les compétences et les profils des jeunes suivis ;

3/ D'entretenir les partenariats institutionnels (locaux, régionaux et nationaux)
- Mettre en cohérence les politiques publiques en direction des jeunes, en teant compte des différentes orientations de l'ensemble des partenaires ;

4/ D'entretenir des liens étroits avec l'Eductaion Nationale pour favoriser l'intégration dans une formation initiale, à celles et ceux qui souhaitent reprendre leurs études, notamment pour les 16/18 ans ;

Robert GIRARD Commissaire aux comptes

EXA PÔLE | MISSION LOCALE DE GRENOBLE
Etats Financiers au 31/12/2021
MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Faits significatifs de l'exercice

La poursuite de la crise sanitaire du Coronavirus a affecté l'activité de l'association. L'association s'est organisée pour poursuivre son activité en partie par le biais du télétravail. L'impact sur les comptes est peu significatif.

INFORMATIONS AU TITRE DES PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général sous réserve des dispositions particulières figurant dans le règlement ANC n° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les comptes de bilan

- Fonds dédiés :

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ». Les sommes inscrites au passif en « Fonds dédiés » sont rapportées en produit au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini.

- Provisions pour risques et charges :

Elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

  - Provision pour risques de reversement de subvention :

Elles couvrent le risque d'indus ou de reversement de subventions. Elles sont constituées du montant estimé de subventions à restituer. Ce dernier est lié à une forte probabilité de non-respect de conditions résolutoires de conventions à la clôture de l'exercice.

  - Provision pour indemnités de fin de carrière :

L'évaluation de l'indemnité de fin de carrière se fait en calculant l'espérance de vie sur la base de la table de mortalité TGF05 établie par l'INSEE, un taux d'actualisation de 1% et un turn over annuel de 2%.

Pour l'exercice 2021, la Mission Locale a constatée une dotation pour la provision indemnités de fin de carrière de 13 620 €. La provision chargée s'élève à 119 257 € au 31/12/2021.

Robert GIRARD Commissaire aux comptes

- Provision pour dépréciation d'actif :

Elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

- Subventions d'investissement :

Elles sont inscrites en fonds propres consomptibles du bilan. La reprise des subventions d'investissement qui financent des immobilisations amortissables s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur des immobilisations acquises ou créées au moyen de ces subventions.

- Amortissements de l'actif immobilisé :

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

- Immobilisations incorporelles et corporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- Immobilisations décomposables : l'association n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'association a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

- Créances :

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Valeurs mobilières de placement :

Elles sont évaluées selon la méthode du "Premier entré - Premier sorti". Une provision est constatée si la valeur des comptes, à la clôture, est inférieure au coût d'entrée.

EXA Pôle | MISSION LOCALE DE GRENOBLE
Etats Financiers au 31/12/2021
MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

INFORMATIONS SUR LES POSTES DE L'ACTIF DU BILAN

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

- Immobilisations brutes

Actif immobilisé	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Frais d'établissements TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	**9 731**	**3 576**		**13 307**
Terrains				
Constructions				
Installations générales agencements des constructions				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements divers	181 913	130 749		312 662
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	146 487	33 940		180 427
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles TOTAL	**328 400**	**164 689**		**493 089**
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations	1 022			1 022
Autres titres immobilisés				
Prêts, autres immobilisations financières	47 990			47 990
TOTAL	**49 012**			**49 012**
TOTAL GENERAL	**387 143**	**168 265**		**555 408**

- Amortissements et provisions d'actif

Amortissements et provisions	À l'ouverture	Dotations	Reprises	À la clôture
Frais d'établissements TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	**9 731**	**865**		**10 596**
Terrains				
Constructions				
Installations générales agencements des constructions				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements divers	133 279	12 518		145 797
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	124 517	14 313		138 830
Immobilisations corporelles TOTAL	**257 796**	**26 831**		**284 627**
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts, autres immobilisations financières				
TOTAL				
TOTAL GENERAL	**267 527**	**27 696**		**295 223**

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements			
	Cumuls	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels
Frais d'établissements TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	**865**	**865**		
Terrains				
Constructions				
Installations générales agencements des constructions				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements divers	12 518	12 518		
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 313	14 313		
Immobilisations corporelles TOTAL	**26 831**	**26 831**		
TOTAL GENERAL	**27 696**	**27 696**		

EXA Pôle | MISSION LOCALE DE GRENOBLE
Etats Financiers au 31/12/2021
MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

- Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Frais d'établissements TOTAL				1 à 5 ans
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	**13 307**	**10 596**	**2 711**	1 à 3 ans
Terrains				NA
Constructions				10 à 50 ans
Installations générales agencements des constructions				10 à 20 ans
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				5 à 10 ans
Installations générales agencements divers	312 662	145 797	166 865	5 à 10 ans
Matériel de transport				4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	180 427	138 830	41 597	3 à 5 ans
Immobilisations corporelles TOTAL	**493 089**	**284 627**	**208 462**	
TOTAL GENERAL	**506 396**	**295 223**	**211 173**	

État des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	47 990		47 990
Autres immobilisations financières			
Créances usagers douteuses ou litigieuses			
Autres créances usagers			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	20 023	20 023	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 220	8 220	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers états et autres collectivités publiques	230 656	230 656	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	105 318	105 318	
Charges constatées d'avance	13 906	13 906	
TOTAL	**426 113**	**378 123**	**47 990**
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Produits à recevoir par postes du bilan

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances usagers et comptes rattachés	129 279
Autres créances	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	**129 279**

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

EXA Pôle | MISSION LOCALE DE GRENOBLE
Etats Financiers au 31/12/2021
MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

INFORMATIONS SUR LES POSTES DU PASSIF DU BILAN

Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	À la clôture de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	49 748				49 748
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds associatifs avec droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation sur biens sans droit de reprise					
Ecarts de réévaluation sur biens avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	414 762	42 946			457 708
Excédent ou déficit de l'exercice	42 946	-42 946	136 716		136 716
Situation nette	**507 456**		**136 716**		**644 172**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Subventions d'investissement	5 904		98 580	4 879	99 605
Provisions règlementées					
Droit des propriétaires - Commodat					
TOTAL	**513 360**		**235 296**	**4 879**	**743 777**

Provisions

Provisions pour risques et charges	À l'ouverture	Augmentation	Diminution Montants Utilisés	Diminution Montants non Utilisés	À la clôture
Litiges					
Garanties données aux usagers					
Amendes et pénalités					
Pensions et obligations similaires	105 637	13 620			119 257
Impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Reversement de subventions	56 507			56 348	159
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL	**162 144**	**13 620**		**56 348**	**119 416**
Dont dotations et reprises					
D'exploitation		13 620		56 348	
Financières					
Exceptionnelles					

EXA Pôle | MISSION LOCALE DE GRENOBLE
Etats Financiers au 31/12/2021
MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issue de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursements		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation	**308 907**	**458 446**	**296 427**			**470 926**	
ETAT - GARANTIE JEUNES 2020	279 898		279 898				
ETAT - GARANTIE JEUNES 2021		441 695				441 695	
CD - GARANTIE JEUNES 2019	7 040		4 480			2 560	
CD - GARANTIE JEUNES 2020	9 920					9 920	
CD - GARANTIE JEUNES 2021		9 920				9 920	
ETAT - SANTEZ VOUS BIEN 2020	2 049		2 049				
CD - SPORT ET CULTURE 2020	10 000		10 000				
METRO - SANTEZ VOUS BIEN 2021		2 102				2 102	
CD - SANTEZ VOUS BIEN 2021		4 729				4 729	
Contributions financières d'autres organismes	**4 857**	**9 358**	**4 857**			**9 358**	
FONDATION DE France - SANTEZ VOUS BIEN 2020	4 857		4 857				
FONDATION DE France - SANTEZ VOUS BIEN 2021		9 358				9 358	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	**313 764**	**467 804**	**301 284**			**480 284**	

Subventions d'investissement

Subventions d'investissement		Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
			Augmentation	Diminution	Montant global
Montant nominal :					
	Affectées à des biens non renouvelables	20 005	98 580		118 585
	Affectées à des biens renouvelables				
TOTAL		20 005	98 580		118 585
Quotes-parts virées au résultat :					
	Affectées à des biens non renouvelables	14 101	4 879		18 980
	Affectées à des biens renouvelables				
TOTAL		14 101	4 879		18 980

État des dettes

État des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	58 856	58 856		
Personnel et comptes rattachés	127 284	127 284		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	159 058	159 058		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	120 118	120 118		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	21 702	21 702		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	91 477	91 477		
TOTAL	**578 495**	**578 495**		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	

EXA Pôle | MISSION LOCALE DE GRENOBLE
Etats Financiers au 31/12/2021
MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Charges à payer par postes du bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 654
Dettes fiscales et sociales	189 989
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	**214 643**

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Ressources de l'exercice

Concours publics et subventions	Montant N	Montant N-1	Variation
COLLECTE TAXE D'APPRENTISSAGE	1 202	288	914
CONCOURS PUBLICS	**1 202**	**288**	**914**
ETAT - FONCTIONNEMENT	524 832	452 331	72 501
ETAT - GARANTIE JEUNES	437 809	511 054	-73 245
ETAT - GJ PLAN DE RELANCE	291 552		291 552
ETAT - PACEA PLAN DE RELANCE	121 875		121 875
ETAT - OBLIGATION DE FORMATION	65 284		
POLE EMPLOI - PPAE	134 993	126 625	8 368
CONSEIL REGIONAL - FONCTIONNT.	334 397	332 014	2 383
METRO - FONCTIONNEMENT	425 250	425 250	
ETAT - SANTEZ VOUS BIEN	3 658	3 000	658
ETAT - PARRAINAGE	6 710	7 320	-610
ETAT - SPORT ET CULTURE	10 000	12 000	-2 000
ETAT - AV GRENOBLE	22 000	22 000	
ETAT - MINEURS REVEL'TOI		13 000	-13 000
ETAT - CAP ENTREPRISE	8 000	8 000	
ETAT - OBLIGATION DE FORMATION		24 469	-24 469
ETAT - CITE EDUCATIVE	9 000	9 000	
ETAT - GROUPEMENT DE CREATEURS	8 036		8 036
CD - SANTEZ VOUS BIEN	9 000		9 000
CD - CONFIANCE EN SOI		4 909	-4 909
CD - CAP VERS L'ENTREPRISE	6 000	6 000	
CD - MINEURS REVEL'TOI	5 000	5 000	
CD - SPORT ET INSERTION	5 000	10 000	-5 000
CD - GARANTIE JEUNES RSA	9 920	9 920	
CD - TOP DEPART	4 000		4 000
CD - DIGI'TALENTS		4 000	-4 000
VILLE DE GRENOBLE - SANTE	1 200	4 500	-3 300
VILLE DE GRENOBLE - FAJ	12 144	8 583	3 561
METRO - SANTEZ VOUS BIEN	4 000		4 000
METRO - SPORT ET CULTURE	3 000	3 000	
METRO - ALLER VERS GRENOBLE	23 000	23 000	
METRO - ALLER VERS VILLENEUVE	9 000	9 000	
METRO - MINEURS		5 000	-5 000
METRO - TRANSPORT	13 875	2 100	11 775
METRO - CAP ENTREPRISE	4 000	4 000	
METRO - DIGI'TALENTS	5 000	5 000	
METRO - ORIENTATION	5 000		5 000
FSE - ALLER VERS		59 384	-59 384
FONDATION FRCE-SANTEZ VS BIEN	17 810	4 857	12 953
CPAM	500	1 000	-500
SUBVENTIONS	**2 540 843**	**2 115 315**	**360 244**
TOTAL	**2 542 045**	**2 115 603**	**361 158**

GIRARD Commissaire aux comptes

EXA PÔLE | MISSION LOCALE DE GRENOBLE
Etats Financiers au 31/12/2021
MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature ne sont constituées que de prestations en nature par le biais de mises à disposition gratuite de biens. La valorisation est effectuée à partir à partir des données transmises par les financeurs.
Le détail des contributions en nature est le suivant :

Évaluation contributions volontaires en nature	Montant N	Montant N-1	Variation
Dons en nature			
GRENOBLE-ALPES METROPOLE	142 956	142 956	
SCHNEIDER ELECTRIC	121 130	114 754	6 376
BLOOM UP	642		642
Prestations en nature	**264 728**	**257 710**	**7 018**
Bénévolat			
PRODUITS TOTAL	**264 728**	**257 710**	**7 018**
Secours en nature			
MISE A DISPOSITION DE LOCAUX	142 956	142 956	
Mise à disposition gratuite de biens	**142 956**	**142 956**	
MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL	121 772	114 754	7 018
Prestations en nature	**121 772**	**114 754**	**7 018**
Personnel bénévole			
PRODUITS TOTAL	**264 728**	**257 710**	**7 018**

GIRARD Robert Commissaire aux comptes

AUTRES INFORMATIONS

Transactions non courantes avec contrepartie

L'association doit bénéficier d'un reversement d'une subvention par la Mission Locale Isère Drac pour un montant de 17 488 € dans le cadre de l'appel à projet 5% région « Orienter vers la formation et l'emploi ». Ce produit à recevoir a été comptabilisé en prestation de service.
L'association a également bénéficié du reversement d'un financement dans le cadre d'un consortium sur l'appel à projet PIC « intégration professionnelle des réfugiés » pour un montant de 36 000 €. Ce reversement est comptabilisé en prestation de service.

Honoraires du commissaire aux comptes

Total des honoraires comptabilisés afférents à la certification des comptes : 5 365 €.

Informations sur les rémunérations des cadres dirigeants

Rémunérations allouées	Montant
Salariés cadres de direction	212 674
Administrateurs	NEANT
TOTAL	**212 674**

Informations hors bilan

- Effectif moyen employé par catégorie

L'effectif moyen du personnel au sein de la Mission Locale, au cours de l'exercice écoulé est de 47,79 salariés

Mission Locale de Grenoble

Révélons le potentiel des jeunes !

l'Europe s'engage en France
Fonds Social Européen

Mission Locale de Grenoble
RÉVÉLONS LE POTENTIEL DES JEUNES !

VILLE DE GRENOBLE

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

pôle emploi

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité
AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

isère LE DÉPARTEMENT

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

UNION EUROPÉENNE

Cette action est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020.